

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



VOL. 6, NO 37

HUNTINGDON, (JEUDI, LE 29 JANVIER, 1942

Imprimée à Huntingdon, Qué.

M. J. A. Larin, réélu maire

REELU MAIRE POUR UN 3^e TERME



Son Honneur le Maire J. ARMAND LARIN, réélu Premier Magistrat de la cité de Salaberry de Valleyfield, pour un troisième terme, par une majorité de 164 voix sur son adversaire, M. Louis VI Major, lors des élections municipales qui eurent lieu lundi dernier

Un ouvrier de la paix, Paul Claudel

Splendide panorama de la pensée claudélienne par Mgr Paul-Emile Léger

Mgr Paul-Emile Léger a magnifiquement mis en lumière dimanche soir dernier, devant une salle bien remplie, au Séminaire de Valleyfield les lignes maîtresses de l'oeuvre de Paul Claudel, s'attachant particulièrement à montrer comment le grand créateur de rythmes généreux mérite d'être appelé un "bâisseur de paix."

Le conférencier débute en exprimant la chaleureuse admiration qu'il éprouve à l'égard de l'homme. "Quand je vis pour la première fois Paul Claudel, dit-il, c'était dans la chapelle du séminaire où nous devions quelques jours plus tard être ordonnés prêtres. Je le revois encore, grand, solide, taillé comme on se représente la bâtisseur d'églises Pierre de Craon, ayant l'allure d'un militant et d'un discipliné avec son large front et son regard attentif plein de vie.

"Je me rappelle aussi ses yeux mouillés de larmes lorsqu'il nous dit: "Veuillez prier pour moi, pauvre chrétien, quand vous, prêtres de Dieu pour l'éternité, direz le Memento de votre première messe." Foi émouvante par sa sincérité, foi entière du grand poète chrétien, qui a d'abord su mettre la paix dans son âme. "Je crois cela, Seigneur, parce que c'est vous qui le dites," écria-t-il à Rio de Janeiro, quelque temps après sa visite chez nous, dans son magnifique poème: "La messe là-bas."

(Suite à la page 4)

Un mort et deux blessés à l'usine St-Lawrence Alloys

(lire page 8)

Les élections à Beauharnois auront lieu lundi prochain

(lire page 9)

Séraphin Boudrier à Valleyfield

Le seul, l'unique, l'incomparable "SERAPHIN POUDRIER" SERA PARMIS NOUS LUNDI SOIR, LE 2 FEVRIER.

Il consent après bien des instances... à DELIER les SACERDOTALES. Il honorerait de sa présence la soirée d'amusements variés qui aura lieu au SOUS-SOL DE LA CATHEDRALE. Il a promis de visiter chacun des kiosques et d'y laisser QUELQUES SOUS...

comme il n'est pas "BEN RICHE"... c'est le mieux qu'il puisse faire.

Malgré le grand désir de Donald, elle n'accompagnera pas son époux. Ssraphin trouve qu ça lui coûterait trop cher... Donc nous vous donnons rendez-vous au SOUS-SOL DE LA CATHEDRALE, LUNDI SOIR, LE 2 FEVRIER. SERAPHIN "L'AVARE" entasse son "ARGENT" afin de le prêter à GROS INTERET. (Suite à la page 5)

Message de S. E. Mgr. l'Evêque de Vfld. au sujet de l'Emprunt de la Victoire

Chers Diocésains,

Vous n'ignorez pas que le Gouvernement fédéral, pour faire face à de nouvelles nécessités occasionnées par la guerre mondiale, a cru devoir lancer un nouvel emprunt et inviter tous les Canadiens à acheter des "Bons de la Victoire".

Il ne s'agit pas ici d'une aumône ou d'une taxe nouvelle, mais bien d'une campagne de coopération et d'épargne à la fois, pour aider nos Armes dans leur héroïque effort, et pour que tous ceux qui disposent de quelque avoir, tout en faisant une bonne oeuvre, s'exercent à une très opportune économie et s'assurent d'utiles ressources pour les jours sombres peut-être qui suivront la victoire désirée de tous.

Ces motifs de patriotisme, de sage prudence et de charité envers les nôtres qui souffrent pour nous, l'Eglise ne peut que les bénir, et ils suffisent pour nous faire saisir avec joie cette nouvelle occasion d'appuyer nos Chefs par de généreuses souscriptions dans les circonstances difficiles où se trouve en ce moment notre cher pays.

Vous invitant à prier tous pour que bientôt nous soit rendue la paix dans la justice, je vous prie de me croire.

Votre bien affectueusement dévoué en N. S.

J. ALFRED, Evêque de Valleyfield.

Shawinigan à Valleyfield Dimanche

BELLERIVE



M. ADRIEN LEBEUF, élu échevin du quartier Bellerive ouest par une majorité de 43 voix et 46 voix sur ses adversaires, MM. C. Cardinal et E. Lalonde.

La Nomination des Comités à l'Hotel de Ville

Le nouveau conseil n'ayant pas siégé hier soir, MM. les échevins se réuniront en caucus pour discuter la formation des nouveaux comités qui devront être réduits selon le nombre des échevins, soit six comités.

Voici les noms probables des nouveaux comités avec les titulaires possibles: Finances, M. J. Mérel Laberge; Voirie et Carrière, M. J. O. Leblanc ou M. Delphis Gagnier; Police et Feu, M. J. O. Leblanc ou M. Delphis Gagnier; Aqueduc et Eclairage, M. Adrien Lebeuf; Parc et Hygiène, M. Louis Quévillon; Licenses, Hotel-de-Ville et Marché, M. Henri Latour.

Nous donnons sous toutes réserves ces possibilités dans la formation de différents comités de la nouvelle administration.

STE-CECILE



M. J. MEREL LABERGE, réélu échevin du quartier Ste-Cécile par une majorité de 19 voix sur son adversaire, M. Formoza Brisebois.

Les Elections du Cercle des Fermières

Mercredi, le 21 janvier, les Fermières tenaient leur première assemblée de l'année 1942. Après la reddition des comptes donnés par la Secrétaire, on procéda à l'élection générale sous la Présidence de Mme Joseph Adrien Péladeau. Furent réélues: Présidente, Mlle Angéline Laberge; Vice-Présidente, Mme Victor Sauvé; Secrétaire-Trésorière, Mme Louis Lefebvre, Conseillère Provinciale, Mme Hercule Pinsonneault. Mmes Esdras Pinsonneault, Omer Poirer et Henri Burnham furent remplacées par Mmes Roméo Myre, Donat Meloche, Wilfrid Allard comme Conseillères, cette dernière bibliothécaire.

Le prix de présence donné par le Cercle fut gagné par Mme Albert Viau. Félicitations à toutes.

CHAMPLAIN



M. HENRI LATOUR, élu échevin du quartier Champlain par une majorité de 21 voix sur son adversaire, M. Oswald Barrette.

Un nouveau poste de confiance à M. Louis O'Sullivan

Le président de Montreal Light Heat & Power Consolidated, John S. Norris, annonce la nomination de Louis O'Sullivan, I.C., au poste nouvellement créé d'assistant général de la direction.

Attaché au service public local depuis 1923, M. O'Sullivan a occupé les postes d'ingénieur surveillant, d'ingénieur en charge des plans et devis, d'ingénieur en charge des lignes de transmission et des droits de passage, ces fonctions se rapportant de près ou de loin à la mise en plan et à la construction des sous-stations électriques, des lignes de transmission et de distribution ainsi qu'à l'arpentage des terres, à l'achat des propriétés et à la préparation des dossiers.

Louis O'Sullivan est né à Valleyfield, Québec, le 14 mai 1898, de John Hugh et Denise (née Daignault) O'Sullivan. D'abord élève du collège classique de Valleyfield, il fit un stage à l'université McGill où il obtint son baccalauréat en sciences en 1921. De 1921 à 1923, il fut employé par la ville de Montréal à la construction du nouveau canal de l'aqueduc.

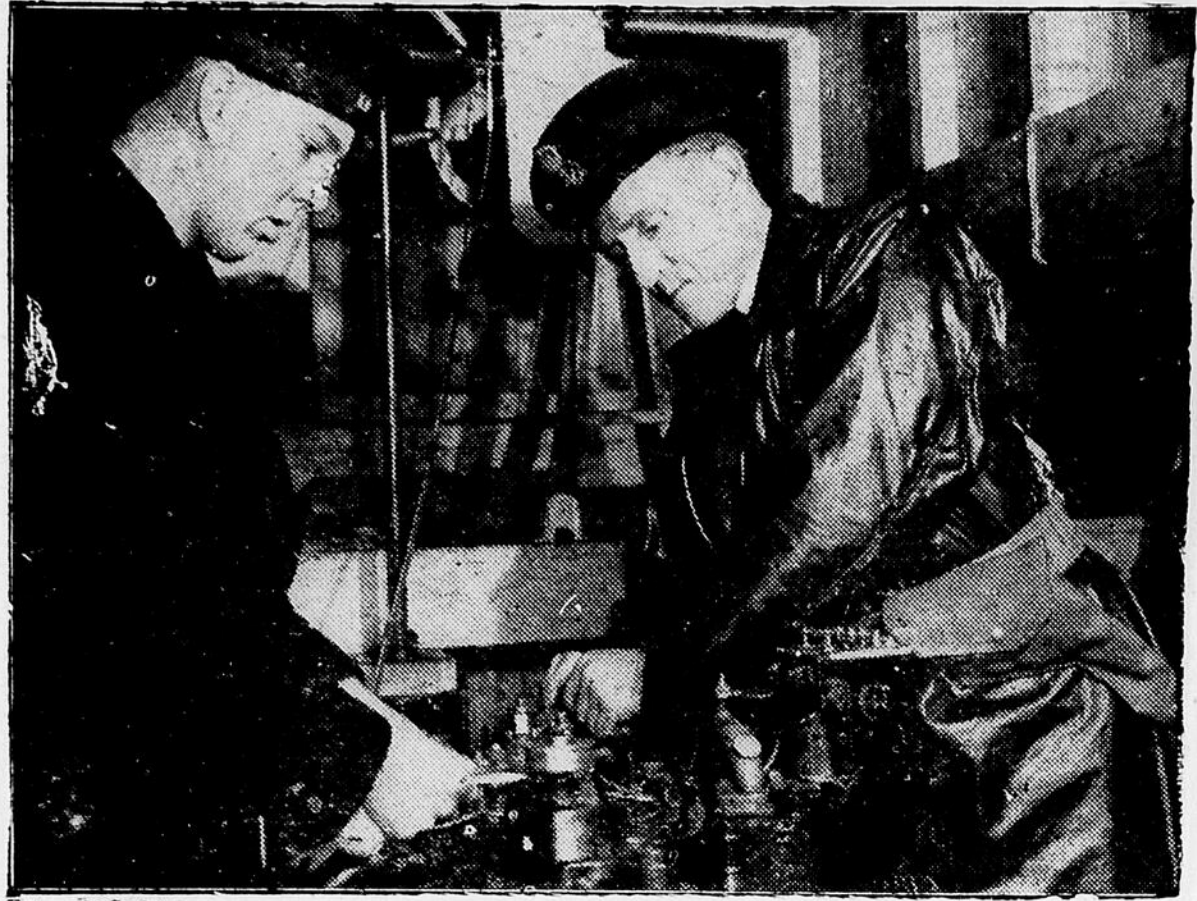
Ancien président du comité des réseaux aériens de la Canadian Electrical Association, il est actuellement président de la première sous-division du comité des réseaux aériens de la Canadian Engineering Standards Association.

M. O'Sullivan appartient aux sociétés suivantes: Engineering Institute of Canada; Corporation des Arpenteurs Géomètres de la province de Québec; Corporation des Ingénieurs professionnels de la province de Québec; Canadian Engineering Standards Association; Canadian Electrical Association; Electrical Club de Montréal; Cercle Universitaire de Montréal.

En mai 1927, il épousait Madeleine Mathieu de Montréal, fille de feu J.-O. Mathieu et de Mme Mathieu.

Il est le frère de M. Arthur Sullivan, ingénieur, de Valleyfield.

ON ENLEVE LES PARTIES IMPORTANTES



Tous les navires japonais saisis par les autorités canadiennes sont immobilisés pour la durée de la guerre. On voit ici des matelots en train d'enlever des parties importantes pour empêcher et éviter toute possibilité de sabotage.

- Les Quilles -

Les équipes gagnantes de la Salle Valleyfield, cette semaine, sont les suivantes: Le Twisting, le Weaving, de la Ligue Valleyfield Silk Mills; le Restaurant Ménard, le Restaurant Lasalle et l'Hotel Mallette de la Ligue Féminine; l'Office, le Maintenance de la Nichols Chemical Company; le Dominion Store, la Bijouteria Brodeur, le Restaurant Victoria de la Ligue Mixte; l'Office, le Yard de la Nichols Chemical Co. A la Salle Salaberry les gagnants furent: le Seven Up de la Ligue Beauharnois-Valleyfield; la Réparation, l'Epicierie

de la Ligue Dion Ltée; la Caverie, l'Aviation de la Ligue Militaire; le Restaurant Chez-Nous, et le McLean de la Ligue Commerciale.

Les vainqueurs de la Salle Bellerive furent: les Blues, les Red de la Ligue V...; les Ranges, les Jiggs, de la Ligue Montreal Cottons Co.; les Vessels, de la Converting Division; le Pepsi-Cola, de la Ligue Bellerive Mixte; le Bowling Bellerive, le Black Horse, de la Ligue de Grosses Quilles, Bellerive; le Canada Bread et le Restaurant Loïse de la Ligue Bellerive Mixte.

Tournée de recrutement

Un convoi de Valleyfield visite tous les centres de la région

Le major Walter Scott, officier recruteur du district militaire No. 4, annonce que le lieutenant G. LaBrosse, officier recruteur du centre d'instruction militaire de Valleyfield, visitera plusieurs endroits des environs de ce camp, afin de recruter des jeunes gens pour l'Armée canadienne et sera accompagné d'un personnel compétent qui pourra fournir tous les détails que pourront

demandeur ceux qui veulent offrir leurs services à l'Armée.

Voici l'itinéraire que suivront le lieutenant LaBrosse et ses assistants: le 19 janvier, Ste-Philomène, à 5 h. 30 p.m., à l'hôtel de ville; le 20, Vaudreuil et Dorion, à 5 h. 30, au Vaudreuil Hotel; le 21, S.-Thimothée, à 3 h. p.m., à l'hôtel de ville; le 21, Melocheville, à 7 h. p.m., à l'hôtel de ville; le 22, Valleyfield, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m., à l'hôtel de Salaberry; le 22, Beauharnois, à 7 h. p.m., à l'hôtel de ville; le 23, Châteauguay, à 7 h. p.m., à l'hôtel de

Mercredi, le 14 janvier avait lieu la première réunion du Cercle de Fermières pour l'année 1942. A cette assemblée ont été nommées les directrices pour une période de deux ans. M. l'abbé M. Dulude agissait comme président d'élection et M. N. April secrétaire. Contrairement aux années dernières le vote ne se prit pas par bulletins secrets mais par propositions.

La présidente: Mme Phidime Hébert fut proposée et secondée par Mme J.-A. Poupard et Mme Joseph Demers; vice-présidente, S. Alphonse d'Avila, proposée et secondée par Mme Paul Prud'homme, Mme S. Hélé. Secrétaire, Mme Salomon Hélé, proposée, secondée par Mlle Alice Brais, Mme Phidime Hébert. Bibliothécaire-lectrice: Mme J.-A. Poupard, proposée, secondée par Mme D. Doré, Mme Raoul Géroix. Conseillères: Mme Joseph Demers, nommée par Mme Raoul Géroix, Mme A.-R. Goyette. Mme Joseph Grégoire, nommée par Mme A. Cusson, Mme A. Vinet. Mme Bruno Géroix, nommée par Mme D. Doré et Mme Raoul Géroix.

M. l'abbé Dulude et M. April offrirent leurs félicitations ainsi que

ville; le 24, Hudson, à 1 h. p.m. à l'hotel Carrière; le 25, Rigaud, (toute la journée), à l'hôtel Charbonneau; le 26, Ste-Justine de Newton, à 8 h. p.m., Salle municipale; le 27 S.-Polycarpe, à 8 h. p.m., Salle paroissiale; le 28, Coteau du Lac, Que., à 7 h. p.m., salle Wilson; le 29, Coteau Station, Que., à 8 h. p.m., à l'hôtel de ville; le 30, Ormstown, à 8 h. p.m., à l'hotel de ville; le 31, S.-Remi, à 7 h. p.m., à l'hôtel de ville; le 1er février, S.-Isidore de Laprairie (toute la journée), à l'hôtel de ville; le 2, S.-Chrysostome, Hemmingford et Howick, à 7 h. p.m., à l'hôtel de ville.

Hemmingford

M. et Mme Wilfrid Payant de St-Jean Chrysostôme ont passé les Rois chez leur fille, Mme Walter Smith.

M. et Mme John Fleming de Malone, N.-Y. étaient les invités dernièrement de M. et Mme Harvey Smith.

Mlle Diana Stringer d'Arvida, P. Q. est retournée à sa classe après avoir visité ses parents d'ici et de Howick.

quelques bons conseils pour l'avancement du cercle.

Le prix de présence fut gagné par Mlle Marg. Marie Doré. Des prix de 25 chacun furent également distribués pour le concours de biscuits à la gélee dont voici les noms des gagnantes: Mme Raoul Géroix, Mlle Emilia Goyette, Madeleine Goyette, Mme A. Cusson, Mme Antonio R. Goyette, Mme Phidime Hébert, Mme Eximer Bolduc.

A la nomination mercredi, furent

St-Anicet

Mlles Pauline Quenneville, Jeanette Pilon, Gisèle Robeau et Réjeanne Pilon de St-Anicet étaient à Malone, N.-Y., dimanche dernier.

M. Conrad Pilon de St-Anicet était de passage à Montréal la semaine dernière.

Mme J.-E. Quenneville est de retour de Troy, N.-Y., après y avoir passé quelques jours.

MM. J.-E. Quenneville, Conrad Pilon, Siméon Quenneville et Germain Pilon de St-Anicet étaient de passage à Malone dimanche dernier.

MM. Frank Walsh et Léo Ramsay de Montréal étaient de passage à St-Anicet en fin de semaine.

M. Pierre Vaillancourt de Valleyfield était à St-Anicet pour la fin de semaine.

plus conseillers à Sainte-Martine village: M.M. Lucien Desrochers, Alcide Laberge et Welly Gadouas.

Saint-Paul de Châteauguay: MM. J.-B. Primeau, W. Lacoste et Arthur Prud'homme.

BERGEVIN—A Ste-Martine, le 8 janvier, à l'âge de 87 ans est décédé M. Eustache Bergevin, époux de feu M. Vanier. Les funérailles eurent lieu en l'église de Ste-Martine samedi, le 11.

FATENAUDE-AMYOT—A Montréal le 13 janvier, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Joseph Paul Patenaude, née Marie Amyot. Les funérailles mercredi le 21 courant à Ste-Martine. Sépulture au même endroit.

URGENT

LA RUSSIE A BESOIN

DE SECOURS MEDICAUX

ENVOYEZ IMMEDIATEMENT VOS CONTRIBUTIONS A LA Campagne de la Croix-Rouge Canadienne pour la Russie 718, IMMEUBLE SUN LIFE, MONTREAL ou a le succursale de la Croix-Rouge la plus proche

Pharmacie LAROCHE

Coin Victoria et Nicholson — Téléphone 75

PRESCRIPTIONS remplies avec soin par M. Edgar

Hébert, B.A., B.Ph., L.Ph., pharmacien-chimiste.

Coin Victoria et Nicholson - - - Téléphone 75

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

Examen de la vue Salon d'optique complet

Le Dr S.-W. LAROCHE traite spécialement les maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez, de la Gorge.

EXAMEN DE LA VUE

LUNETTES - LORGNONS

VERRES OPHTALMIQUES

Optométriste diplômé,

T. A. LANIEL

Spécialiste en examen de la vue.

Bureau de consultation
— à —

LA BIJOUTERIE

T. A. LANIEL

VALLEYFIELD, P.Q.

12, Nicholson,

Téléphone 243,

ABONNEMENT

Six mois: - \$1.00
Un an: - \$2.00

Josaphat Legault
Gérant de
la circulation
Tél. 654

LA GAZETTE JOURNAL
de
VALLEYFIELD
D'INTERET local et régional

PHILCO-EASY
VOYEZ - SEE
PRIMEAU & LEDUC
128 St-Laurent. Tél. 1339
VALLEYFIELD

VOL. 6, NO 37

local et régional

Jeudi, le 29 janvier, 1942

M. J. A. Larin, réélu maire; MM. Adrien Lebeuf, Henri Latour et Mérel Laberge sont élus échevins

Son Honneur le Maire J. A. Larin l'emporte par une majorité de 164 voix sur son adversaire, M. Louis VI Major—M. Henri Latour est élu par 21 voix de majorité, M. Adrien Lebeuf par 43 voix et M. Mérel Laberge par 19 voix

74% DES ELECTEURS VONT AU POLL

Son Honneur le Maire J. A. Larin a été réélu pour un troisième terme Premier Magistrat de la cité de Salaberry de Valleyfield par une majorité de 164 voix sur son adversaire, M. Louis VI Major, lors des élections municipales qui eurent lieu lundi dernier.

Dans le quartier Champlain, M. Henri Latour a été élu échevin par une majorité de 21 voix sur son opposant, M. Oswald Barrette, en remplacement de MM. les échevins Wilfrid Daignault et Joseph Choulette, démissionnaires.

Dans le quartier Bellerive ouest, M. Adrien Lebeuf est le nouvel échevin pour avoir battu M. Charlemagne Cardinal par 43 voix de majorité et M. Ephrem Lalonde par 46 voix.

M. J. Mérel Laberge a été réélu échevin du quartier Ste-Cécile par une majorité de 19 voix contre M. Formoza Brisebois.

Le vote municipal de lundi dernier a surpris les amateurs d'élections et la plupart des contribuables qui ne s'attendaient pas à une lutte aussi contestée à la mairie, à un vote aussi considérable dans certains quartiers de la cité, à la défaite de candidats qui annonçaient la victoire au jour de la nomination et à la victoire des autres qui ont fait une campagne des plus paisibles.

UN RECORD

Le quartier Ste-Cécile a probablement établi un record pour le nom-

bre de votes enregistrés au bureau de votation. En effet, 165 personnes ont répondu à l'appel des candidats sur un total possible de 179 voteurs inscrits sur la liste électorale. M. Laberge et Brisebois ont certes déployé toute leur énergie cabalistique pour un tel succès!

A LA MAIRIE

Son Honneur le Maire J. A. Larin a pris une majorité dans les tous les polls de la cité, à l'exception de deux dans le quartier Maisonneuve bien que l'un d'eux n'ait qu'une majorité de deux voix à M. Louis VI Major.

Le quartier Salaberry a donné la plus forte majorité à M. le maire, soit 83 voix, et le quartier Champlain ne lui valut que 8 votes majoritaires. Seul le quartier Maisonneuve fut favorable à M. Louis VI Major par 5 voix de majorité.

74% DES ELECTEURS

Selon les premiers chiffres officiels, 74% des électeurs se sont rendus aux bureaux de votation, lundi dernier. En effet, 1538 personnes ont voté à la mairie sur un total de possible de 2,066 électeurs inscrits. Selon les experts de la chose municipale, ce vote serait peut-être l'un des plus considérables depuis plusieurs années.

Aucun des candidats n'a perdu son dépôt dans cette élection; la (Suite à la page 8)

Les résultats des élections municipales 1942

Voteurs inscrits	QUARTIER	MAIRE			
		Larin	Major	Maj. Larin	Maj. Major
152	Salaberry Poll A à K	71	32	39	
224	Poll L à Z	102	58	44	
376	Total			83	
148	Maisonneuve Poll A à C	50	52		2
222	Poll D à L	84	75		9
163	Poll M à Z	47	59		12
533	Total				5
168	Champlain Poll A à K	71	65	6	
248	Poll L à Z	95	93	2	
416	Total			8	
108	Bellerive Est Poll A à K	39	35		4
144	Poll L à Z	54	37		17
252	Total				21
115	Bellerive Ouest Poll A à K	53	43	10	
195	Poll L à Z	105	61	44	
310	Total				54
179	Ste-Cécile Poll A à Z	80	77	3	
2066	Grand Total			164	

Votes donnés pour M. Larin .. 851
Votes donnés pour M. Major .. 687

Votes donnés TOTAL 1538

A l'échevinage

Voteurs Inscrits	QUARTIER	ECHEVINS			
		Latour	Barette	Maj. Latour	Maj. Lebeuf
168	Champlain Poll A à K	72	68	4	
248	Poll L à Z	108	91	17	
416	Total			21	
115	Bellerive Ouest Poll A à K	32	23	42	10
195	Poll L à Z	46	52	79	30
310	Total			43 sur Cardinal	46 sur Lalonde
179	Ste-Cécile Poll A à Z	73	92	Maj. Laberge	19

Nazaire et Barnabé à Valleyfield



FULGENCE, citoyen très connu du programme de radio, Nazaire et Barnabé que nous verrons en personne au soubassement de la Cathédrale, le 5 février.

Il en est ainsi à chacune de leurs apparitions en public. A LaTuque, 2,500 personnes sont accourues les voir, à St-Hyacinthe, 1,500 personnes. Nous sommes assurés qu'ils auront ici un chaleureux accueil. Aussi avons-nous aménagé le Soubassement de la Cathédrale avec des microphones spéciaux et ajouté des sièges afin que chacun ait une place.

Maintenant le programme comprend deux heures et demi de rire avec Nazaire et Barnabé, Casimir, Ti-Clin, Siméon et tous les citoyens de Casimirville en personnes. En plus l'incomparable Caporal "Draft" Normandin et cinq numéros spéciaux

Ne manquez pas la représentation le 5 février, au Soubassement de la Cathédrale. C'est uniquement important.

DANDURAND & FRERE

BOIS DE CONSTRUCTION

FINISSONS D'INTERIEUR — BOIS DE DIMENSIONS TOITURES D'AMIANTE

DONNACONNA (BOIS D'ISOLATION)

Téléphones:— Résidence 431; Bureau 540
près de la Gare du New-York Central

RUE JACQUES-CARTIER VALLEYFIELD, P.Q.

Casier postal 539.

Le Deuxième Emprunt de "LA VICTOIRE"

COMMENCERA BIENTOT

PREPARONS-NOUS A SOUSCRIRE GENEREUSEMENT

La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION, Rédacteur-en-chef

Casier Postal N

35, Chemin Larocque

Tél. 654

Jeudi, le 29 janvier, 1942

M. Louis VI Major remercie tous les électeurs de la cité

Il n'est rien de plus agréable que d'adresser des remerciements sincères. Ces remerciements, je les adresse aux quelques sept cents électeurs qui m'ont manifesté leur confiance en m'accordant leur vote, lundi dernier, et aux nombreux amis et collaborateurs qui ont bien voulu m'aider de leur temps et de leur énergie.

C'était la première fois que je prenais une part aussi active dans la politique municipale bien que je me sois dévoué durant plusieurs années à la cause des propriétaires et locataires. Le résultat a été, des plus encourageant. Je considère comme bien maigre le succès de mon adversaire.

O, si j'avais eu la moitié

seulement de l'organisation adverse, le résultat n'aurait pas été le même, mais moi, je me suis contenté de faire des élections "à la bonne franquette" en un mot, des élections honnêtes.

Tout de même, presque la moitié du vote a partagé mes idées et manifesté mes désirs. Devant une telle détermination à combattre ce régime, je me vois forcé à ne pas abandonner la lutte et à surveiller encore de plus près les intérêts de mes concitoyens.

Dans cette élection, j'ai la satisfaction de n'avoir pas dérogé du bon chemin du devoir et c'est dans les mêmes dispositions que je vous reviendrai.

Votre serviteur,
LOUIS VI MAJOR

DEMANDE

Un homme d'expérience, dessinateur sur écran (SCREENPRINTER) pour industrie de Montréal. Position régulière. Bon salaire. S'adresser à CASIER POSTAL N, VALLEYFIELD.

(Suite de la page 1)

La personnalité de Claudel

Mgr. Léger met ensuite en valeur certains aspects de la personnalité de Claudel. Il parle d'abord du diplomate. "Je sais, pour l'avoir moi-même constaté, dit-il, le souvenir ineffaçable que Claudel diplomate a laissé au Japon. D'ailleurs, quand on pénètre la vie intime de cet homme on constate vite que son oeuvre de poète n'a jamais eu que une place secondaire dans son existence, qu'elle ne lui a jamais pris qu'environ une heure de travail par jour. Mais il sait se réserver des moments de vie intense soit pour la prière, soit pour la lecture de la Bible ou de la Somme de Saint-Thomas."

Le conférencier dit quel excellent père de famille est Paul Claudel, qui a deux fils et deux filles. Il est aussi un ami très sûr. "Dans son grand pèlerinage vers la foi chrétienne, il a rencontré des coeurs qui souffraient comme lui. Tous connaissent sa correspondance avec Jacques Rivière. Claudel n'a pas hésité à consacrer beaucoup de son temps à ces échanges, parce qu'il croit que les seules choses qui ne meurent pas sont celles accomplies pour les autres et pour Dieu "Il ne faut écrire ni pour la joie, disait-il, ni pour la renommée mais pour la gloire de Dieu."

—Le conférencier raconte ensuite la conversion de Claudel; la minute fulgurante durant laquelle lui apparut, à Notre-Dame de Paris, un univers nouveau. Mais, comme toutes les conversions, celle-ci ne pouvait pas être complète du premier coup. Claudel écrivait résolument: "Paul, il nous faut partir pour un départ plus beau."

Les oeuvres du poète

Le conférencier analyse ensuite quelques oeuvres du poète, "Tête d'or," "Le partage de midi," "La Ville," "L'annonce faite à Marie," "Le soulier de satin," etc., qu'il compare à des partitions de musique:

d'abord un prélude majestueux, où vers, puis une dissonance, qui est le poète chante la gloire de l'uni-péché, et enfin la finale douce de la paix reconquise.

Le héros de "Tête d'or," symbole de tous les orgueils et de tous les impérialismes, rêve la conquête du monde extérieur; et l'on voit dans "Le partage de midi" que le péché est un essai de conquête du bonheur, une tentative de conquérir le monde intérieur. Or, ni le monde extérieur, ni le monde intérieur ne peuvent être objets de conquête pour l'homme. L'amour seul peut nous faire sortir de nous-mêmes: Dieu, qui est l'Ami, exige un rêve d'oblation à la place de ce désir de conquête. Le monde se meurt parce que tous veulent garder leur vie, alors qu'il faut la donner.

"Le rêve de conquête du poète est plus noble et plus grand: il a pour objet l'univers et Dieu lui-même, qu'il faut tâcher de saisir dans un regard unique. La science, la paix intérieure qui, était la grande joie Dieu avait donnée à Adam, il n'en reste que des vestiges, comme les bavures à l'envers des Gobelins: ce sont ces vestiges que la poésie a mission de saisir, de rassembler. Le poète doit être proprement un rassembleur de l'univers, il doit écouter "les berceuses des étoiles comme le cri d'argent du crapaud dans l'herbe," afin que toutes les choses lui parlent de Dieu. Pour vivre dans les choses et pour que les choses vivent en nous, l'amour est nécessaire, il faut naître à la beauté de l'Univers, il faut "co-naître."

"Et c'est dans ce grand prélude, où vibreront toutes les cordes de la création, c'est dans l'audition de cette incomparable partition de musique que nous arriverons à la grande voie triomphale de la Joie, de la Paix."

Cette annonce fait partie d'une série d'exposés de faits sur la situation de l'industrie des brasseries dans la Province de Québec.



Une loi raisonnable à l'usage des gens raisonnables

Avant la dernière session, le premier ministre de notre province, parlant de son projet de loi des liqueurs, disait:

"Nous ferons une loi raisonnable à l'usage des gens raisonnables."

Que pouvait-on désirer de plus? N'était-ce pas là un appel à la raison et au bon sens? Personne ne pouvait douter de la bonne foi du premier ministre. Il était sûrement sincère.

En réalité, le gouvernement a fait son possible pour nous donner une telle loi, et tous l'admettent volontiers.

Mais penser qu'il était aisé d'atteindre à la perfection du premier coup serait pécher par excès d'optimisme.

Faire une loi qui modère et restreint sans imposer des rigueurs inacceptables, une loi qui épargne à l'industrie concernée la nécessité de jeter dans la rue des milliers de travailleurs et qui satisfait l'opinion publique tout en ménageant les susceptibilités, les intérêts et les exigences des groupes les plus divers, voilà une tâche extrêmement ardue.

La régie du commerce des liqueurs se bute à tout moment à des difficultés techniques et à des réactions inattendues.

Demandons-nous dès lors si la loi a produit, durant les neuf derniers mois, les fruits qu'on en attendait.

Si les résultats acquis sont décevants, il ne faut pas se décourager, mais profiter de l'expérience pour amender et perfectionner cette loi.

C'est par ce seul moyen qu'on obtiendra, en pratique plutôt qu'en théorie, une "loi raisonnable à l'usage des gens raisonnables".

Car tout progrès s'accomplit à la lumière des faits. L'expérience est une excellente école: sachons en profiter pour présenter au peuple une loi qu'il sera le premier à reconnaître juste et conforme au bon sens.

La bonne volonté des gens est indispensable au succès de n'importe quelle loi: on ne légifère pas impunément contre le voeu populaire. Et l'on peut faire confiance au peuple chaque fois qu'on lui présente une législation qu'il croit constructive et qui ne heurte ni sa raison ni son sens des valeurs.

Brewers Industrial Foundation of Canada

Cartes professionnelles

Georges A. Meloche

B.A.
AVOCAT
Bureau: Hôtel de Ville
Tél. 691 Rés. 1280
Valleyfield

Me Gontran Saintonge

AVOCAT
64, Ste-Cécile - Valleyfield
Téléphone 500

Albert Leblanc

B.A., L.L.L.
AVOCAT
Bureau: 44, Ste-Cécile, 2e étage.
Téléphones:
Bureau No 514; Résidence No 666

Robert Besner

NOTAIRE
Bureau: 24 Nicholson
Résidence: 307 Victoria
Téléphone 38
Valleyfield

Dr Lorenzo de Grandpré

"Rayons Ultra-Violets"
Tél. 146 - 23, Jacques-Cartier
Valleyfield

Docteur Yvan Brassard

Médecin-chirurgien
412, Blvd. du Havre
Tél. 701
Valleyfield

J.-M. Lafleur

D.E.B.A.
Architecte
Tél. Bureau 88
309, rue Victoria - Rés. 204
Valleyfield

Arthur W. Sullivan

(Successeur de J.-H. Sullivan)
ARPENTEUR GEOMETRE
Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401 - Casier 124

ESPACE

A
LOUER

Dr Lucien Perron

de l'Hôtel-Dieu de Montréal
Spécialiste pour les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Heures de Bureau: Tous les mercredis et vendredis soirs de 7 à 10 hrs. Samedi toute la journée.
Rue du Marché Tél 1220

Dr Aimé Leduc

Tél. 803
79, rue Ste-Cécile,
Valleyfield
Heures de bureau:
2 à 4 heures l'après-midi
7 à 9 heures le soir
Résidence d'été - Tél. 1156-J-3

Edifice Ostiguy, 44, Ste-Cécile
Valleyfield - Tél. 240

Albert Lemieux

B.A., L.L.L. - AVOCAT
Bureau du soir, St-Stanislas
Tél. 1163-J-3

Les Nouvelles Sociales

MM. Wilfrid Daignault, Georges Poirier, Valérien Montpetit, Frédéric Girard, J. L. Charbonneur, le docteur J. P. A. Prigent et Henri Langevin, officiers des Caisses Populaires de Valleyfield, se sont rendus à Montréal, dimanche dernier, au congrès général des Caisses Populaires Desjardins.

Réception

Mme Gilles T. Amyot, organisatrice du centre Châteauguay de Salaberry de l'Association St-Jean, recevra samedi le 31 janvier, à 3 heures de l'après-midi, à l'occasion de la remise-officielle des certificats de cette association aux élèves qui ont subi leurs examens avec succès.

Mlle Cécile Bouchard de St-Hyacinthe, Commandante des Services Auxiliaires féminins de l'armée canadienne, présentera ces certificats. Mme Juliette Pelletier-Ramsey, Commandante et Surintendante de l'Association Ambulancière St-Jean sera aussi présente ainsi que le Colonel Gaboury, administrateur provincial de cette société et Mme Gaboury.

Mlle Georgette Grégoire d'Outremont est actuellement à Valleyfield, l'hôte de M. et Mme Lionel Levac.

Meublez votre foyer
\$1.25 à \$3.00 par semaine

SPECIAL !!!

Ameublement 3 pièces \$229

Mobilier de chambre 8 articles
Mobilier de déjeuner 10 articles
Mobilier de vivoir 14 articles
Aussi meublés en partie payés et non réclamés, salle à manger, chambre à coucher et chesters-fields à prix d'occasion.

VISITEZ NOTRE NOUVEAU

Rayon de vêtements

POUR HOMMES

Caractérisé par le Style, la Qualité, le Prix. Complètes et paletots de bonne qualité pour hommes et jeunes gens.

SPECIAL!—Manteaux et manteaux de fourrure pour dames et demoiselles. Venez vous en convaincre. Conditions faciles.

OUVREZ UN COMPTE COURANT

Achats de janvier dus le 10 mars. SANS INTERET

City House Furniture

259-267 Ste-Catherine ouest
Montréal

Meubles entreposés gratuitement jusqu'à demande. Billet de chemin de fer payé, d'une distance de 100 milles, sur achat de \$100.00 et plus.

SOMMEIL TROUBLÉ?

Vous vous levez à maintes reprises à cause de faiblesse des reins et de la vessie? Les Gino Pills, le remède recommandable et bien connu pour les reins, aident à calmer et à tonifier les reins. Argent remis si vous n'êtes pas satisfait.



Format régulier, 40 pilules.
Plus gros format, 80 pilules.
(Aux États-Unis, demandez les "Gino Pills")

Le Lieutenant F. W. McCaffrey de Québec a passé quelques jours à Valleyfield dans la famille F. Horgan.

L'aviateur Robert de St-Hubert a passé la fin le semaine à Valleyfield dans sa famille.

Mme Orphir Leduc de Montréal était au début de la semaine, l'hôte de Mme Eucher Robillard.

M. et Mme Bertrand Girard de Montréal étaient de passage dimanche dernier dans la famille Frédéric Girard.

M. et Mme Roméo Marleau et leur fillette Thérèse de St-Clet étaient les hôtes de la famille Ben Viau, dimanche dernier.

Mlle Jeanne Lamothe, de passage à Montréal dimanche dernier.

Mlle Marie et Jacqueline Huguette de Montréal ont passé la fin de semaine chez leur grand-mère, Mme J. S. Joron.

Mme J. B. Faubert et Mlle Laurette Faubert étaient à Beauharnois, dimanche dernier.

Mme Henri Lamothe de Montréal était de passage à Valleyfield en fin de semaine chez M. et Mme Médéric Lamothe.

M. et Mme Auguste Cooke de Québec étaient les hôtes de M. et Mme Gaspard Fortier, en fin de semaine.

Mlle Suzanne Amyot a passé quelques jours à Montréal dernièrement.

Mlle Elsie Lythe de Montréal

était chez ses parents, M. et Mme John Lythe, en fin de semaine.

Mlles A. et E. Poitevin de Montréal ont passé la fin de semaine chez Mme Jacques Malouin.

Mme Gilbert Chasle et Mlle Yvette Chasle étaient à Montréal la semaine dernière, les invitées de Mme Joseph Lajoie.

Mme Eloi Lafleur de Montréal a passé la fin de semaine dans la famille Joseph Lafleur.

Mlle Françoise Clermont recevait son club de bridge, mardi soir.

Mme David Lynch, Mlles Florida Latour et Anna Perron étaient de passage à Malone, dimanche dernier, les invitées de Mme Joseph Prigent.

M. Domina Vallée de Léominster, Mass., visitait M. et Mme Georges Dorais, ces jours derniers.

Mlles Jane et Annie Wilson de Montréal en fin de semaine chez M. et Mme John Lyth.

MM. Jean-Louis Amyot et Raymond-Guy Ouimet sont partis mardi pour le camp militaire de St-Jérôme.

M. et Mme Joseph Lespérance visitaient M. et Mme Théodore Lespérance, dimanche dernier à Montréal.

Le colonel J.-R.-J. Duhault de passage à Valleyfield au cours de la semaine.

M. et Mme Paul Lamothe de Valleyfield-Nord ont reçu à dîner, samedi soir dernier en l'honneur des quatre-vingts ans de M. Médéric Lamothe.

Étaient présents: MM. et Mmes J.-M. Lamothe, Albert Lamothe, Georges Lamothe, Paul Gendron, Jean-Louis Lamothe, Bruno Lamothe, Mme Henri Lamothe de Montréal, M. Wilbrod Montpetit, Mlles Lucille Ménard, Jeanne, Rachel et Claire Lamothe, Suzanne, Jeannine Gendron.

Dans la soirée, il y eut musique chant, parties de cartes, amusements divers. Les plus chanceux s'en retournèrent avec 'prix' souvenir.

M. J. A. Larin, réélu

(Suite de la page 1)

FAITES MIEUX que SERAPHIN, UNE occasion vous est fournie, de prêter non pas aux hommes, mais à DIEU, en encourageant une oeuvre qui Lui est chère et qui vous rapportera un intérêt impérisable et croissant, à mesure que l'enfant que vous aiderez de votre aumône s'approchera de l'autel du Seigneur.

Mardi soir, le 3 février, il y aura parties de cartes, pour les amateurs de EUCHRE, BRIDGES ET CINQ-CENTS. DE PLUS IL Y AURA DES JEUX VARIES ET DES PRIX ATTRAYANTS.

Les 2 et 3 février, l'entrée est libre, mais les enfants accompagnés de leurs parents, seulement seront admis.

LES MOTS CROISÉS

La solution de ce problème paraîtra dans notre prochaine édition.

	1	2	3	4	5	6	7		10	11	12	13	14	15
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														
13														
14														
15														

HORIZONTALEMENT

- 1—Prép. — Affluent du Missouri — Barre servant à fermer une porte.
- 2—Enchère — V. de Pologne — Désert de Mongolie.
- 3—C. d'Angleterre — Article espagnol — Item (abr.) — Va çà et là.
- 4—Roman de Châteaubriand — Du verbe "rire" — Négation — Viscère.
- 5—Prép. latine — Détermine la provenance.
- 6—Corindon fort dur qui sert à user les métaux — Contrée de l'anc. Grèce.
- 7—Pays enchanteur (fig.) — Viscère creux.
- 8—Paresseux — Pron. pers.
- 9—Maladie infectieuse caractérisée par des convulsions — Peintre français (1823-1889)
- 10—Espèce d'euphorbe — Riv. de France.
- 11—Pr. pers. — Conj.
- 12—Projectile creux rempli d'explosifs — Préfixe — Note de musique — Collaboration, intérêt.
- 13—Partie inférieure d'un corps — Avant-midi (abr.) — Conjug. — Poursuivre en justice.
- 14—En outre, de plus — Répulsion — Espèce de chou-navet.
- 15—Chacune des rangées horizontales de l'échiquet — Grosse pluie — Dieu de la mythologie grecque.

VERTICALEMENT

- 1—Irritant — Court, gros et large — Service anniversaire.
- 2—Rapide — Huches pour serrer le pain — Assemblage faufilé des pièces d'un vêtement.
- 3—Père de Jason — Conjug. — Pr. pers. — Faire usage de.
- 4—Dernier repas — Dieu soleil

Égyptien — Abréviation légale

- 5—Idem (abr.) — Négation.
- 6—"Faust" et "Carmen" en sont — Etat des États-Unis.
- 7—Forto — Sultan des Turcs de 1402 à 1410.
- 8—Du verbe "avoir" — Le même (abr.).
- 9—Ouvrier boulanger qui pétrit le pain — V. d'Italie.
- 10—Insérée sur — Amenée vers soi.
- 11—Conj. — Préfixe.
- 12—Riv. de Bohême — Fl. d'Italie — Du verbe "avoir" — Monnaie de compte turque.
- 13—Très petite ouverture de la peau — Préfixe — Négation — Mère d'Ismaël.
- 14—Refuge — Rendre un son enroué (agonisants) — Bord de la mer.
- 15—Peu de chose — Enveloppe coriace de quelques fruits — Marque le superlatif.

Solution de notre édition précédente

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
1	C	O	L	A	B	E	R	H	E	B	E	T	E	R	
2	A	R	E	N	E	C	T	O	T	A	L	E			
3	P	A	V	E	R	V	A	L	A	C	E	T			
4	L	E	S	L	O	T	I	R	L	E	V	E			
5	T	E	R	M	I	L	L	A	V	E	R	T	E		
6	S	P	E	S	E	A	V	E	R	R					
7	L	P	A	R	E	R	L	E	N	T	R	I	C		
8	P	A	L	L	I	R	E	R	I	C					
9	E	N	I	R	R	A	G	E	R	R					
10	E	S	S	O	R	E	A	N	A	S	N	E			
11	L	E	V	S	I	F	I	L	E	T	D	O			
12	O	S	E	S	U	R	E	T	R	I	V	E			
13	T	A	N	T	E	S	U	S	N	A	N	A			
14	O	M	E	R	A	N	R	E	P	A	R	A			
15	N	E	T	T	E	T	E	C	U	T	A	N	E		

La FAIBLESSE

PEUT DISPARAITRE FACILEMENT.

Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE:

Pâleur
Faiblesse
Manque d'appétit
Fatigue
Nervosité

Douleurs de dos, de reins
Irrégularités
Périodes douloureuses
Troubles internes essentiellement féminins

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée. 1570, rue St-Denis, Montréal

Saint-Timothée

Pour la paroisse de St-Timothée: M. Alcide Maher a remporté la victoire sur son adversaire M. Omer Mercier, comme échevin en remplaçant M. Donat Lauzon.

Mlles Wilhelmine et Béatrice Dandurand étaient de passage chez M. Joseph Mathieu en fin de semaine.

Mme Marcel Bessette était en promenade chez M. et Mme Dercey Mercier ces jours-ci.

POURQUOI AVOIR MAL AUX PIEDS?

Frottez simplement avec le

LINIMENT

TRIOMPHE DE LA DOULEUR

MINARD

1127

MAURICE

Je fais mieux de me dépêcher ou je vais être en retard à l'école!

Les réalités de la vie

Je me souviens maintenant que c'est congé aujourd'hui mais que je dois lever la glace, sur le trottoir!!

Dans nos Campagnes

St-Timothée

A St-Timothée village, mercredi, le 14 janvier, avait lieu à la salle paroissiale la nomination des échevins du village et de la paroisse.

Pour le village: Venaient en élection M. Georges Rochefort, conseiller sortant de charge, réélu par acclamation pour un troisième mandat; M. Ernest Julien, autre conseiller sortant de charge, réélu par acclamation pour un deuxième mandat; et comme remplaçant de M. John Sullivan venaient en élection M. Téléphore Blais et M. Aimé Péladeau. Ce dernier ayant résigné en faveur de M. T. Blais, celui-ci

fut élu par acclamation.

Pour la paroisse: Viennent en élection, M. Alcide Maher et M. Omer Mercier, comme remplaçant de M. Donat Lauzon conseiller démissionnaire. Les autres conseillers pour le prochain terme sont: M. Ovila Julien, élu par acclamation au siège No 1, en remplaçant M. Tancrede Toupin; M. Alcide Sauvé élu par acclamation au siège No 4 en remplaçant M. A. Cardinal.

Les 20, 21, et 22 janvier auront lieu au couvent des SS. NN. de Jésus et de Marie les officiers des "Quarante-Heures."

Ste-Barbe

M. Ludovic Brisson fut élu conseiller au siège no 1, en remplacement de M. Ubald Brunet. M. Valérien Poirier réélu conseiller au siège no 3. M. Armand Lauzon, élu conseiller au siège no 5, en remplacement de M. Hector Joly. Tous élus par acclamation.

MM. et Mmes Emilien Trudel et Ernest Trudel ainsi que M. Camille Martel étaient les invités de M. et Mme Omer Brière de Beauharnois dimanche soir dernier.

M. J. Pinsonneault de Montréal visitait ses parents en fin de semaine.

M. Roland St-Onge a passé une huitaine à Montréal.

Mme Raoul Brisson a passé quelques jours à Beauharnois chez des parents.

M. et Mme Isaie Loïselle de St-Timothée en promenade chez des parents en fin de semaine.

M. et Mme Zéphirin Brisson et leur familles rendaient visite à M. et Mme Omer Lalonde de Valleyfield dimanche.

Assistaient à une réception d'amis samedi soir, chez M. Georges Caron de Ste-Anne-de-Bellevue, MM. et

Mmes Dilfrid St-Onge, René Arthur Brisson, Ubald Brunet, Oscar Benoit, MM. Wilfrid Primeau, Roméo Brunet, Mme A. Chartrand, Mlles Marie-Reine et Amanda Benoit, Thérèse et M. Marthe St-Onge.

M. et Mme Roland Poirier M. et Mme Henri Lalonde MM. Adélarde Lalonde Roland et Donat St-Onge Mlle Anita Lalonde de passage à Montréal en fin de semaine.

MM. et Mmes Adélarde Girouard et Emilien Trudel rendaient visite lundi à M. et Mme Armand D'Aoust de Howick.

St-Zotique

Incendia St-Zotique de Soulanges Jeudi dernier un incendie s'est déclaré dans le haut de la maison de M. Damien Lalonde, maire de la paroisse de St-Zotique.

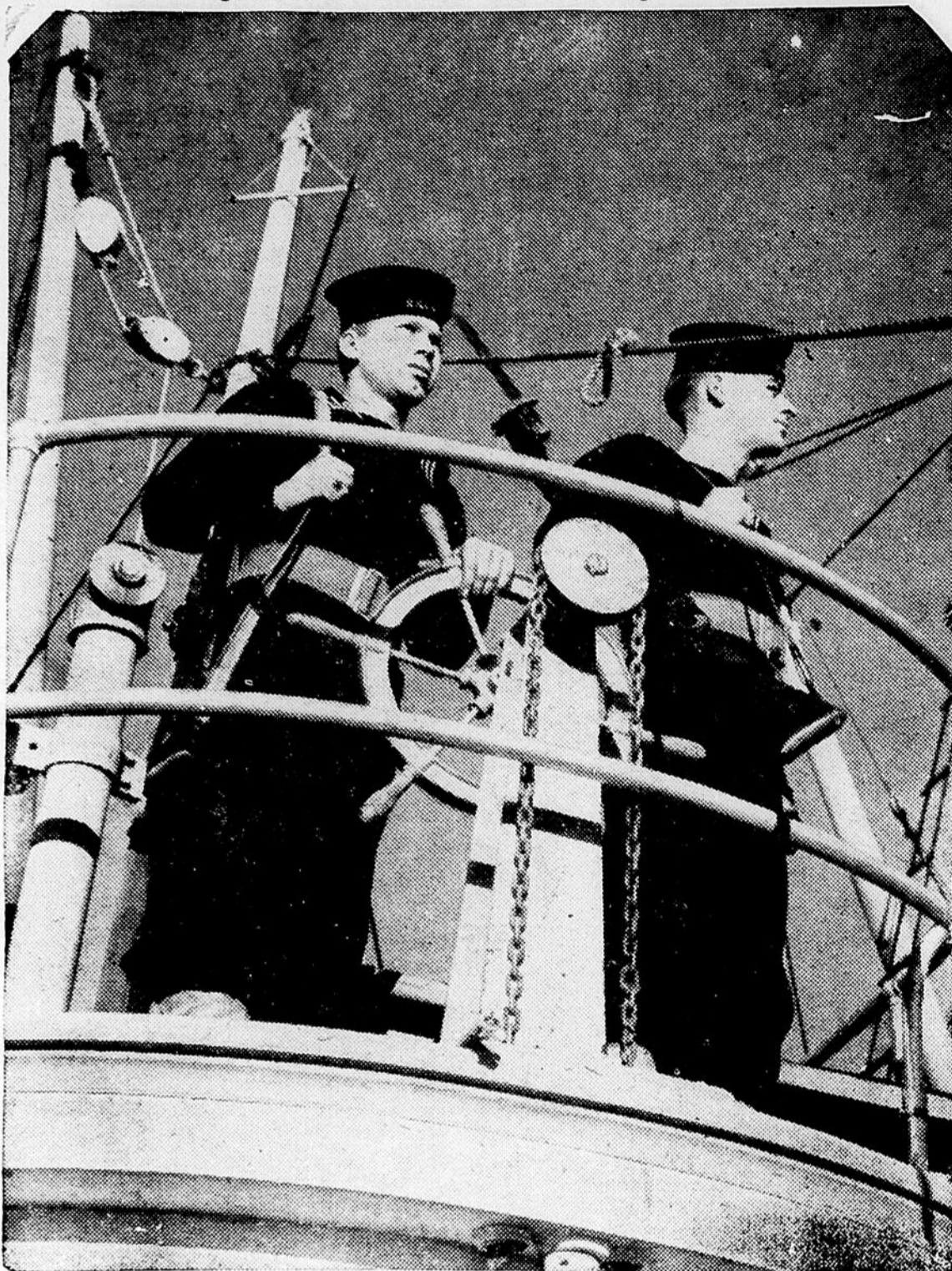
Les occupants de la maison eurent juste le temps de fuir après avoir reçue de petites brûlures.

Le feu a tout détruit. La perte de la maison causé des dommages à Ern. Lalonde de \$5,000. Il avait seulement une assurance de Paroisse de \$1,000.

M. Lafrance, gérant du garage G. Blanchard de St-Zotique et Mlle Pierrette Gauthier, fille de M. Albert Gauthier, gérant de l'hôtel Bougie de St-Zotique sont partis pour Montréal pour assister à la soirée de l'association des hôteliers qui a lieu à l'hôtel Mont-Royal de Montréal.

Mlle Pierrette Gauthier recurent cette semaine le cercle des couture des jeunes filles. Plusieurs friandises furent servis après la soirée. On remarquait parmi le cercle, Mlles Rita Leblanc, Marguerite Laurent, Lucille Cuerrier, Lucienne Leblanc, Gilberte Gauthier.

SUR LE QUI-VIVE CONTRE LES ATTAQUES JAPONAISES



Deux matelots qui font partie de la marine canadienne surveillent les eaux troublées du Pacifique contre une attaque possible par la flotte japonaise. Ces tactiques inspirent une grande crainte chez les japonais qui redoutent avec raison les aptitudes des nôtres.

Hommage aux citoyens de Valleyfield

Voyant la cruauté d'un injuste conflit, Venu de toutes parts, des vallons, des montagnes, Vengeurs du droit violé contre les noirs bandits, Volontaires, salut! Vous entrez en compagnie.

Vieux soldats et leurs fils, tous braves, sac au dos, Verront de la douleur, mais aussi de la gloire, Voleront au combat pour sauver leurs crédos, Vivant avec orgueil une page d'histoire. Vainqueurs du mal suprême après cette épopée,

Voyez-les revenir, heureux et ranimés Vers leurs foyers joyeux et montrant leur épée Vibrante d'héroïsme aux regards bien-aimés. Vaillants et généreux. "braves soldats-élèves,"

Voués à l'idéal, qu'on adore à genoux, Voyons notre devise, et gardons notre rêve: Victoire, Valleyfield... et puis souvenons-nous! Joseph René Jacques-Duhault Lt.-Colonel.

LA RUSSIE A BESOIN DE SECOURS MÉDICAUX

ENVOYEZ VOS CONTRIBUTIONS A Campagne de la Croix-Rouge Canadienne pour la Russie 718, IMMEUBLE SUN LIFE, MONTRÉAL ou à la succursale de la Croix-Rouge la plus proche

VALLEYFIELD • 26 MURPHY

DAGENAIS RADIO SERVICE

Pour \$1.00 seulement vous payerez la réparation complète de votre radio.

— • —

OUVRAGE GARANTI

— • —

Tél. 1310 CONRAD DAGENAIS, opr. en T.S.F.

(28 mars '42)

LA RUSSIE A UN BESOIN URGENT

DE SECOURS MÉDICAUX

ENVOYEZ IMMÉDIATEMENT VOS CONTRIBUTIONS A LA Campagne de la Croix-Rouge Canadienne pour la Russie 718, IMMEUBLE SUN LIFE, MONTRÉAL ou à la succursale de la Croix-Rouge la plus proche

avec Ginger Ale Bière de Gingembre, Citron, Eau Tonique

Pour Économiser, Buvez le GIN de KUYPER

• Vous paierez de bon coeur votre tribut au pays — car le gin de Kuyper est marqué encore à bas prix pour une boisson aussi bonne, aussi moelleuse

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695

10 onces \$ 1 05
26 onces \$ 2 40
40 onces \$ 3 45

GIN de KUYPER

Grand ralliement des anciens retraitants

Dimanche dernier, au sous-sol de la Cathédrale, avait lieu la première recollection mensuelle de l'année 1942. A cette réunion, présidée par M. Philippe Boyer, président de la ligue de Valleyfield, étaient présents plusieurs visiteurs dont Me P.-E. Côté, de Verdun, le président général du conseil central, Me Cinq-Mars, l'ancien président général, et plusieurs directeurs et officiers des ligues de la Presqu'île de Beauhar- nois et de Valleyfield.

A l'issue de la messe le Révérend Père Néré souhaite aux anciens re- traitants ses meilleurs vœux de bonne année qui se résument au bonheur que fut celui du Christ sur la terre à accomplir la volonté de son Père.

Après le déjeuner, M. Boyer, avec son humour coutumier, présenta dans un tour de phrase, qui est sien, Me Côté qui offrit aux Pères Fran- ciscains les vœux des ancien retrai- tants et suggéra des fêtes gran- dioses à l'occasion du dixième anni- versaire de la Maison du Christ-Roi qui surviendra en septembre pro- chain.

Le représentant de la ligue de la Presqu'île, le docteur Deguire, de Côteau du Lac, souligna qu'un mes- sage de paix avait été apporté au monde par le Christ et suggéra des prières ferventes afin que la paix fasse place à la guerre.

Me Cinq-Mars eut un bon mot pour les avocats qui ont un devoir désagréable à remplir mais sont par ailleurs d'excellents citoyens sou- vent remplis d'idéal social et chré- tien.

Le président du groupe de Beau- harnois, M. Murphy, établit une comparaison entre l'étoile qui mena Rois Mages à la crèche et la Mai- son du Christ-Roi qui attire et veut attirer les laïques désireux de se de-

vouer au salut de leurs semblables. M. Marcell Lafaille, de Montréal, représentant de Montréal, félicita la ligue de Valleyfield du succès de son ralliement et remerça le pré- sident de l'invitation reçue.

L'assemblée se termina par un mot du Père Néré qui remercia les anciens reteraitants des beaux sen- timents qu'ils nourrissent à l'endroit de la maison du Christ-Roi de Châ- teauguay.



Par ordre de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre

Vous devez vous procurer une licence au plus tard le 31 mars 1942

Toute personne ou compagnie doit avoir une licence

1. si elle se livre au commerce d'achat aux fins de revente ou vend une denrée quelconque; ou
2. si elle se livre au commerce de fournir un quelconque des services suivants: fourniture d'électricité, gaz, vapeur ou eau; services de télégraphe, de sans-fil ou de téléphone; le transport de marchandises ou de personnes; la fourniture de facilités de quai, port, ou jetée; entreposage ou emmagasinage; frais funéraires ou embaumement; blanchissage, dégraissage, tailleur ou couturier; services de coiffeur, de barbier ou d'institut de beauté; plomberie, chauffage, peinture, décoration, nettoyage ou rénovation; réparations de tous genres; services de repas, rafraîchissements ou breuvages; la présentation de projections animées; les procédés de fabrication effectués sur une base de contrat de service ou de commission.

SI VOUS AVEZ DEJA FAIT VOTRE DEMANDE OU AVEZ OBTENU UNE LICENCE DE LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE EN VERTU D'UNE ORDONNANCE PRECEDENTE, VOUS NE DEVEZ PAS SOUMETTRE UNE NOUVELLE DEMANDE

Pourquoi vous devez faire votre demande de licence immédiatement

En plus des exigences légales, l'inscription de votre commerce permettra à la Commission de vous tenir rapidement et complètement au courant des règlements sur les prix maxima touchant votre commerce.

Le nom de chaque personne à qui une licence a été octroyée ou qui en a déjà fait la demande, est placé sur la liste de ceux à qui la Commission fait le service de ses publications. Votre nom y sera ajouté dès la réception de votre demande.

Pour obtenir votre licence

1. Procurez-vous une formule de demande au bureau de poste le plus rapproché.
2. Remplissez la formule et expédiez-la par la poste franco de port. Il n'y pas de droit de licence.
3. Vous recevrez par la poste une carte d'identité de licence portant votre numéro de licence.

Ceux qui en sont exemptés

1. cultivateurs, jardiniers, éleveurs de bétail ou de volaille, et pêcheurs, à moins qu'ils n'achètent des marchandises dans le but de les revendre.
2. employés d'une personne ou d'une compagnie qui sont elles-mêmes soumises à une licence.
3. exploitants de pensions bourgeoises.

NOTE: Les personnes qui ont déjà fait leur demande ou obtenu une licence de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre ne sont pas tenues de soumettre une nouvelle demande.

CE QUE LA LOI VOUS OBLIGE À FAIRE

Après le 31 mars 1942, tout fonctionnaire, repré- sentant, ou enquêteur de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre peut exiger que vous lui présentiez votre carte d'identité de licence, si vous êtes soumis à cette ordonnance sur les licences.

Après le 31 mars 1942, vous devez signifier, par écrit, au directeur des licences de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre à Ottawa, tout changement apporté au nom, à l'adresse, ou au caractère de votre commerce, dans les dix jours qui suivent un tel changement.

Vous devez conserver votre carte d'identité de licence car elle sera valable, à moins d'être suspendue ou annulée, tant que les règlements sur les prix maxima seront en vigueur. Si vous avez déjà votre licence, une carte d'identité de licence valable pour la durée de ces règlements, vous sera automatiquement expédiée avant le 31 mars 1942. Vous n'êtes pas tenu de demander un renouvellement et il n'y a aucun droit à payer pour cette licence.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS ECRIVEZ AU DIRECTEUR REGIONAL DES LICENCES, COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE, A LA PLUS RAPPROCHEE DES VILLES SUIVANTES: VANCOUVER, EDMONTON, REGINA, WINNIPEG, TORONTO, MONTREAL, HALIFAX, SAINT-JEAN OU CHARLOTTETOWN

Publié sous l'autorité de la COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE, Ottawa, Canada

Les "Peureux" battent les "Braves" 3-2

Dans un joute de "balais" à l'aréna de Valleyfield

Lundi dernier, eut lieu à l'Are- no de Valleyfield une joute de "balais", les Braves vs les Peu- reux.

Les Peureux sortent victorieux de la joute par le pointage de 3-2.

Ce fut une partie assez rude. Les joueurs des deux équipes se retirèrent après avoir reçu plu- sieurs coups de balais sur les jambes et les doigts.

M. H. Brisebois reçut un coup sur le nez et perdit le sens de l'équilibre, il demeura 10 mi- nutes sans reprendre l'usage de ses sens.

Alignement—

Braves: Buts, R. Tessier, dé- fences, A. Proulx, G. Proulx; ailes, Brisebois; Trépanier; cen- tre, L. Gagné; substitut, E. Tes- sier.

Peureux: Buts, J. P. Gougeon; défences, A. Dorais, E. Gougeon; ailes, C. Brisson, S. Chayer; cen- tre, B. Brault; substitut, R. Brault, B. Proulx, P. Proulx.

Première période

1—Peureux: S. Chayer (C. Brisson) (R. Brault). 11.07
2—Peureux: R. Brault (C. Brisson) 16.00
Punition: A. Dorais, Peureux.

Deuxième période

3—Braves: Trépanier et G. Proulx 5.10
Punition: R. Tessier, Braves.

Troisième période

4—Braves: A. Proulx et R. Tessier 6.15
5—Peureux: S. Chayer (J. P. Gougeon) 18.30
Punition: Dorais et H. Proulx, Peureux; Trépanier, Braves.

LA CLEF DU
SUCCES EN
AFFAIRES

LE TRAVAIL,
L'HONNETETE
et L'ANNONCE

ANNONCEZ

LE COURRIER

de

BEAUHARNOIS

POUR ÊTRE
BIEN VÊTU

Habillez-vous chez
GEORGES CARDINAL
83 St-Laurent - Tél. 184

Pour votre
EPICERIE ET BIÈRE
BOIS ET CHARBON
BIJOUTERIE
J. E. CHARLEBOIS
82 Ellice - Tél. 46

67

H
A
N
N
A
H

Rolland Mallette
PUBLICISTE

Page 8

Jeudi, le 29 janvier, 1942

Un mort, deux blessés à Beauharnois

Une explosion se produit dans une section de l'usine St-Lawrence Alloys & Metals où l'on pulvérise le calcium destiné aux fournaux — M. Ronald Léo Boutin succombe à ses brûlures — MM. Adrien Faubert et J. Morand sont gardés sous observation

DOMMAGES MATERIELS PEU CONSIDERABLES

M. Ronald Léo Boutin, âgé de 20 ans et domicilié à Beauharnois, est mort à l'Hôpital Général de Verdun, vendredi après-midi, des brûlures reçues dans la violente explosion survenue le matin à l'usine St-Lawrence Alloys & Metals de Beauharnois.

Deux compagnons de travail, MM. Adrien Faubert de Beauharnois et J. Morand de Maple Grove, ont tous deux été transportés à l'hôpital ou ils sont gardés sous observation à cause des multiples brûlures reçues également dans cette explosion.

L'explosion s'est produite dans une section de l'usine où l'on pulvérise le calcium destiné aux fournaux et aux alliages des métaux. On ignore les causes et les circonstances exactes de cette explo-

sion qui fut d'une telle violence qu'un mur de brique distant de 60 pieds du lieu même de l'accident s'écroula en mille miettes. Des employés qui travaillaient à cet endroit, seuls trois furent brûlés.

Le bruit fut entendu à plusieurs milles à la ronde et la population de Beauharnois comme Melocheville crut à un formidable accident. Les dommages à l'usine ont pourtant été relativement peu considérables. On attribue cette explosion au fait que plusieurs portes et fenêtres se trouvaient fermées pour emprisonner les gaz qui se dégagent du calcium.

Le chef de police, M. Joseph Robert, de Beauharnois, ainsi que des agents de la Sûreté provinciale se rendirent sur les lieux pour faire enquête.

TROIS NOUVEAUX ECHEVINS DE BEAUHARNOIS



M. RAOUL DAVID, échevin du quartier sud, siège no 1.



M. JOSEPH ALLARD, échevin du quartier centre, siège no 2.



M. JOSEPH DENAULT, échevin quartier centre, siège no 1.

Les pourquoi de M. Arthur Leduc, candidat à la mairie?

Les élections à la mairie de la ville de Beauharnois qui opposent monsieur Arthur Leduc à monsieur H. Roy sont en pleine activité. On nous informe que seul l'esprit civique pousse monsieur Leduc à faire cette lutte. En face des dépenses exagérées du Conseil sortant M. Leduc met le mot d'ordre: économie. Et cette partie du programme de M. Leduc veut donner confiance. On sait que M. Leduc est membre de la Commission Scolaire

traitement au Conseil municipal sortant, a Commission Scolaire. Contrairement au Conseil municipal sortant, la Commission Scolaire actuelle a su administrer son budget de façon à offrir aux contribuables une diminution de taxe de 10%. On peut donc croire que M. Leduc, maire de Beauharnois, mettra au service de la ville l'habilité financière qu'il montre à la Commission Scolaire. Et il est temps que l'économie règne à l'Hotel de Ville. Le Conseil sortant, malgré de considérables ventes de terrains, malgré une population accrue, malgré la vente de certains objets du Département des incendies, malgré une augmentation dans la perception des arrérages de taxes due au travail du secrétaire, doit fermer ses livres avec un déficit de \$3500.00 environ.

Monsieur Leduc se présente aussi pour protester contre les travaux faits dans certaines rues, travaux le plus souvent inutiles, travaux qui devront être recommencés dans peu de temps, dit-on, pour avoir été faits avec trop peu de fondement et en une période non propice de l'année. Enfin travaux qui ont été faits à un prix qui ne rencontrait

pas les moyens de la ville.

On nous informe aussi qu'une des raisons de la candidature de M. Leduc, c'est d'offrir, à ses concitoyens, ses connaissances financières, justifiées pleinement par ses succès passés, à une époque où la ville de Beauharnois doit faire face à une échéance de \$58000.00 qui deviendra due au mois de décembre 1942.

La situation financière laissée par le Conseil sortant peut compromettre la position de la ville en face de ses obligations. La probité de M. Leduc et l'économie qu'il préconise saura certainement contre-balancer la situation actuelle des finances de la ville.

Monsieur Leduc sollicite encore les suffrages de ses concitoyens pour leur éviter une augmentation des taxes. Si les affaires de la ville sont administrées, au prochain terme, comme elles le furent par le Conseil sortant, il va falloir de nouvelles taxes, malgré l'augmentation des revenus, pour combler le déficit. Toujours, les taxes, anciennes et nouvelles, sont payées par les citoyens. Monsieur Leduc, avec l'expérience des affaires qu'il a et en transportant, sur le terrain municipal, la politique d'économie qu'il a pratiquée à la Commission Scolaire, peut encore éviter, nonobstant les dépenses inconsidérées du Conseil qui s'en va, une augmentation de taxe à ses concitoyens.

Pour résumer, le mot d'ordre de M. Leduc c'est: économie, équilibre du budget et, ainsi, pas d'augmentation de la taxe. (com)

M. J.-A. Larin...

(Suite à la page 3)

cité n'a donc réalisé aucun bénéfice et devra en défrayer tous les frais sans aucune compensation extérieure.

Malgré quelques incidents, la lutte fut plutôt paisible dans tous les coins de la cité. Une fois les résultats connus, les vainqueurs paraderent dans les rues après avoir reçu des félicitations à l'Hotel de Ville.

Les élections à la mairie auront lieu lundi prochain

MM. H. Roy et Arthur Leduc se présentent à la mairie et 765 électeurs inscrits auront à choisir entre les deux candidats, lundi prochain, le 2 février

Les élections à la mairie de la ville de Beauharnois auront lieu lundi prochain, le 2 février, et MM. H. Roy, maire sortant de charge, et M. Arthur Leduc brigueront les suffrages populaires pour le poste de premier magistrat.

MM. Roy et Leduc sont deux hommes d'expérience municipale bien connus de tous les citoyens de notre ville. Aussi la lutte se fait-elle courtoise et paisible.

M. Roy a déclaré qu'il avait

toujours été élu par acclamation et qu'il était heureux de connaître l'opinion du public. De son côté, M. Leduc n'entend pas démentir et fera la lutte jusqu'à la fin.

Les bureaux de votation sont situés aux endroits suivants: Un bureau sur la rue St-Laurent; deux bureaux sur la rue Ellice; deux bureaux dans le quartier sud.

La votation se fera de 9 heures de l'avant-midi à 7 heures du soir.

CORRECTION

La direction de ce journal désire corriger une erreur qui s'est glissée dans les colonnes de son numéro du 22 janvier, 1942, dans son dernier numéro. Il s'agit d'une information erronée au sujet de M. Arthur Leduc, candidat à la mairie de la ville de Beauharnois. Nous avons publié que M. Arthur Leduc a déjà démissionné en faveur de M. Roy, lors d'une élection à la mairie de Beauharnois. Nous sommes informés, hors de tout doute, qu'il n'en est rien. Jamais un bulletin de présentation à la mairie de la ville de Beauharnois, en faveur de M. Arthur Leduc, n'a été déposé entre les mains du greffier de la ville. En conséquence, M. Arthur Leduc n'a pu démissionner en faveur de qui que ce soit.

Monsieur Arthur Leduc est un éminent et honorable citoyen de la ville de Beauharnois qui a su conduire ses affaires personnelles au succès, qui a déjà siégé avec dignité et probité au conseil de la Ville dont il fut échevin, qui siége actuellement à la Commission Scolaire dont le budget est en solide posture, et à qui nous offrons, en toute franchise, nos excuses pour l'erreur involontaire qui s'est glissée, à son sujet, dans notre dernier numéro.

CARTE Professionnelles et d'affaires

Tél. 47
Gérard Gendron
Assurances Générales - Valeurs
de Placement.
71, rue Ellice - Beauharnois

Dr J.-E. Amyot,
M.D., L.M.C.C.
Beauharnois
128, rue Ellice - Téléphone 75

Jean D'Amour,
AVOCAT
Beauharnois
Tél. No 6 - 12, rue Ste-Catherine

**ESPACE
A
LOUER**

Docteur E. Simon
RAYONS-X
120, rue Ellice - Tél. 21
Beauharnois

Tél. 137
René P. Leduc
Assurances
Feu - Accident - Vie
11, rue Richardson - Beauharnois

**ESPACE
A
LOUER**

Roger McGowan
NOTAIRE
14, Richardson - Tél. 22

Un déficit de \$3,499.73 pour 1941

La ville de Beauharnois, dans son rapport soumis à la dernière assemblée du conseil, montre un excédent des dépenses sur les revenus pour l'année 1941

\$11,963.92 DEPENSES À CAPITAL

Les comptables Maheu, Noel et Benoit ont soumis leur rapport de l'état financier de la ville de Beauharnois pour l'année se terminant le 15 décembre 1941.

On remarque dans ce rapport une amélioration sensible dans la perception des taxes quoique l'exercice financier se termine par un déficit de \$3,499.73 pour 1941.

Le total des taxes à percevoir est de \$25,327.44 cette année, comparativement à \$32,318.49 au 15 déc. 1940. Au cours de l'année, les revenus ordinaires ont été de \$54,439.37 et les dépenses s'élèvent à \$53,074.68 sans compter les dépenses à capital de \$11,963.92 pour donner un déficit de \$3,499.73.

Les revenus extraordinaires, provenant de la vente des terrains, se chiffrent à \$7,100.00 et les dépenses à capital à \$11,963.-

92. DEPENSES	
Administration	\$ 8185.48
Finances	21049.73
Travaux publics	8771.59
Sécurité publique	6652.12
Aqueduc	8416.26
	\$53075.18
REVENU EXTRAORDINAIRE	
Terrains vendus	\$7100.00
DEPENSES A CAPITAL	
a même les revenus	\$11963.92
Excédent des Dépenses ..	\$ 3499.73
REVENUS	
Taxes foncières	\$26205.37
Locataires	3332.50
Fonds de marchandises ..	143.81
Vidanges	884.00
Trottoirs	971.23
Taxes d'eau	15706.53
Licenses	5542.50
Marché	547.89
Balance	226.25
Intérêts sur taxes	214.43
Taxes d'amusement	324.25
Divers	340.61
	\$54,439.37

Un danger pour les enfants

Le chef de police municipale vient de dénoncer l'habitude de dérober des promenades comme un des pires dangers de la circulation en hiver.

Les enfants qui attachent leurs traîneaux à l'arrière des véhicules ou qui s'y accrochent eux-mêmes créent de graves dangers non seulement pour eux-mêmes mais aussi pour les autres " déclare le chef.

Cette manière d'agir se pratique dans toutes les parties de la ville et de nombreux conducteurs se sont plaints à la police qu'ils avaient dû au péril de leur vie arrêter brusquement pour éviter de blesser des enfants accrochés à des voitures qui les précédaient.

Je demande aux instituteurs et aux parents de faire comprendre aux enfants les dangers auxquels ils s'exposent pour le simple plaisir de se tenir accrochés pendant quelques minutes à l'arrière de camions, des autos, des autobus et de tout genre de voiture dans les rues de la ville.

JULES VINET,
Chef de Police & Feu.

Carnet Social

M. Albert Côté de Montréal passait la fin de semaine en notre ville en visite chez son frère, M. Henri Côté.

Mme J. Homes Merrier accompagnée de son fils Théodore rendait visite à M. Rolland Dion à l'hôtel-Dieu de Valleyfield, au cours de la semaine dernière.

M. et Mme Jean Philippe Lemieux sont retournés à Québec, après un bref séjour ici, où ils saluaient M. L. P. Liboire.

Mlle Marcelle Courteau est de retour d'un voyage qu'elle fit aux Cantons l'Est en fin de semaine.

M. et Mme Urgel Charette de Beauharnois ainsi que M. et Mme Hector Charette de Melocheville sont revenus d'une randonnée qu'ils elle fut reçue chez des amis.

M. et Mme Joseph Henri Labuisson est rentré à Trois-Rivières après avoir passé quelques jours ici, l'invité de M. L. G. Girard.

ECHEVIN



M. EMILE LEMAY, élu échevin du quartier sud, siège no 2, de Beauharnois.

Samedi soir dernier, le 24 janvier, se réunissait chez M. et Mme Eugène Primeau un groupe de parents. Parmi les invités on remarquait; MM et Mmes Alfred Trottier, Jacques Trottier, Georges Trottier, Philippe Primeau, M. et Mme Roussel, MM. et Mmes Jules Mercier, Roland Mercier, M. Gaston Mercier, Mmes J. Homer Mercier, Bertrand Haineault, J. A. Courteau, Mlle Thérèse Mercier et nombre d'autres.

M. et Mme Louis-Philippe Vinet sont retournés à Verdun, après avoir fait une visite à M. et Mme Aurèle Vinet de la Rivière St. Louis, au cours de la semaine dernière.

M. et Mme Oscar Lalonde de Valleyfield étaient de passage à Beauharnois ces jours derniers, où ils visitaient M. et Mme. J. Armand Thibert.

M. Lucien Labarre est retourné à St. Jean, Québec, après une visite qu'il fit en notre ville, à sa mère, Madame Philippe Labarre.



SOUSSIONS POUR CHARBON ET COKE

Edifice fédéraux—Province de Québec

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour du charbon, Province de Québec," seront reçues jusqu'à 3 P.M. (heure avancée de l'Est), le lundi 16 février 1942, pour la fourniture de charbon et de coke pour les édifices du Dominion dans la province de Québec, excepté Montréal, P.Q.

On peut obtenir les devis et formules de soumissions en s'adressant à l'acheteur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa; à monsieur Roland Simard, Architecte surintendant, 150, rue Saint-Paul-Ouest, Montréal; et à monsieur J.-A. Drolet, Architecte des Travaux publics, édifice de la Douane, Québec, P.Q.

Les soumissions devront être faites sur les formules fournies par le ministère et en conformité des conditions et devis ministériels qui y sont incorporés. La soumission devra porter le numéro du permis des marchands de charbon.

Lorsque le chiffre d'une soumission dépasse la somme de \$5,000.00—qu'il s'agisse d'un seul ou de plusieurs endroits ou édifices—les soumissionnaires devront annexer à leur soumission un chèque visé par une banque à charte canadienne, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics, et égal à 10 pour cent du montant de leur soumission; ou des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la compagnie de Chemin de fer National-Canadien et de ses compagnies constituantes, garantis sans conditions par le Dominion du Canada quant au capital et à l'intérêt; ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Le ministère se réserve aussi le droit d'exiger de tout soumissionnaire à qui un contrat aura été adjugé un dépôt de garantie sous forme d'un chèque visé, ou de bons tel que susdit, égal à 10 pour cent du montant de la soumission, afin de garantir la parfaite exécution du contrat.

Par ordre,
J. M. SOMERVILLE,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 27 janvier 1942.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance

A VENDRE

1 x 1 Propriété à vendre située sur la rue Lasnier. S'adresser à 21 rue St-Laurent, Valleyfield. (P)

ON DEMANDE

Une femme pour prendre soin d'une invalide. Doit comprendre l'anglais. Ecrire à C. P. 277, Huntingdon. (1-29-C)

VOTRE IMPOT SUR LE REVENU

La date fixée par le gouvernement pour le rapport de l'impôt sur le revenu est le 31 mars 1942, un mois plus vite que l'an dernier. Je fais le rapport de l'impôt sur le revenu; empresses-vous. Vous n'avez qu'à vous adresser à M. Joseph Brunet.

Joseph Brunet, comptable
tél. 1424J
79 rue St-Joseph
Valleyfield
(26FévP)

LOTS A VENDRE

Grand lot à vendre sur bord du lac pour camp d'été. Près de la ville. S'adresser à rue Montcalm. (P)

ALBERT LAPORTE FORGERON

Agent McCormick-Deering.
St-Louis de Gonzague

PERSONNES DEMANDEES

Si vous avez 21 ans ou plus et désirez un emploi rémunérateur plein temps ou partie de votre temps, communiquez immédiatement avec M. Monette, Dépt. QC-Vla, 2177, rue Masson, Montréal. Expérience non essentielle. Aucune obligation. Chance exceptionnelle.

A LOUER

Deux appartements bien meublés à louer. S'adresser à 14 rue Boyer, Beauharnois (C)

Comment le Contrôle des loyers Vous atteint —

comme locateur comme locataire

COMME partie du projet général pour enrayer des nouvelles hausses du coût de la vie, le 1er décembre le gouvernement a étendu la politique des prix maxima aux loyers de tous les logements et immeubles commerciaux du Canada. En général, les nouvelles lois sur les loyers stipulent que:

(1) Aucun bail oral ou écrit pour tout logement ou immeuble commercial (meublé ou non) ne peut légalement être passé après le 11 octobre, 1941, à un loyer plus élevé que le loyer légalement payable en vertu d'un bail en vigueur à cette date, à moins qu'une demande pour un loyer plus élevé ait été soumise et approuvée par un Comité local des loyers de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Une telle demande doit être fondée sur des circonstances spécifiées survenues depuis le 11 octobre, 1941.

REMARQUE: Les terrains et lieux utilisés exclusivement à des fins agricoles ne sont pas soumis au contrôle des loyers.

(2) Un locataire a droit à un renouvellement de son bail à moins que le locateur requière les lieux pour certaines raisons indiquées dans les ordonnances de la Commission sur les loyers et ait donné un avis écrit de quitter les lieux dans le délai et de la manière y prescrites. Si cet avis de quitter les lieux est disputé par le locataire, le locateur doit obtenir une injonction de la Cour en vue de possession.

(3) Des copies de toutes les ordonnances et règlements sur les loyers de la Commission et des formules de demande en vue de variations de loyer peuvent être obtenues chez tout bureau régional ou succursale de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre et, dans les régions où ces bureaux ne sont pas encore établis, du Comité local des loyers.

LES INFRACTIONS à ces ordonnances sont punissables par la loi et devraient être rapportées par écrit au représentant des prix et de l'approvisionnement bureau régional, Commission des prix et du commerce en temps de guerre, à la plus rapprochée des villes suivantes: Vancouver, Edmonton, Regina, Winnipeg, North Bay, London, Toronto, Brockville, Montréal, Québec, Saint-Jean, Halifax ou Charlottetown.

Cyril DeMara

Owen Lobley

Administrateur des loyers de logements Administrateur des loyers commerciaux

Publié sous l'autorité de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, Ottawa.

RECUPERATION

LUNDI, LE 2 FEVRIER

à partir de 7 heures du soir

dans

LE QUARTIER NORD

- Que personne n'oublie de déposer ses rebuts en un endroit visible, en face de sa demeure.

LE COMITE DE RECUPERATION.

St-Urbain

MARIAGE:

On annonce le mariage de Mlle Gabrielle Legault, fille de M. et Mme Antonio Legault, avec M. Gaston Normandeau, fils de M. et Mme Paul Normandeau. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église paroissiale samedi, le 31 courant.

DECES:

Lundi, le 26 janvier, est décédé subitement M. Orphir Marcel, 58 ans, époux de Elisa Cloutier. Les funérailles auront lieu mercredi en l'église paroissiale.

CARNET SOCIAL:

Mlles Dénaut de Verdun passe une quinzaine à St-Urbain chez les Mlles Doré.

Mlle Gilberte Poupard de Montréal en visite chez Mlle M.-B. Sabourin.

Mlle Gilbert Trépanier passe la fin de semaine chez Mlle Laurence Demers de St-Isidore.

Mme Myre de Montréal, M. et Mme Chouinard de Saint-Rémi passent quelque temps chez M. et Mme H. Myre.

Mlle Madeleine Sambault de Châteauguay chez Mme Albert Beau- lieu.

M. et Mme Corriveau de Beauharnois chez M. et Mme H. Morand. Mme Pomainville d'Ottawa chez M. et Mme Jos. Tessier.

Plusieurs messieurs de St-Urbain les actionnaires et les administrateurs de la Caisse populaire de notre paroisse, se rendaient à Montréal dimanche afin d'assister à la journée d'étude organisée à ce sujet au Plateau.

Afin de récompenser les moins dévouées qui travaillent activement à la Croix rouge, cette organisation veut bien faire bénéficier ces dames généreuses d'une série de cours pour les soins aux malades à domicile. L'inauguration se fera jeudi en notre salle paroissiale. Bienvenues aux dames auxiliaires.

DECES:

A St-Urbain, le 21 courant au milieu d'un grand concours de parents et amis avaient lieu les obsèques de M. Joseph Barrette, âgé de 74 ans, époux de feu Cidia Poupard. Le service fut chanté par M. le curé Séguin, assisté des abbés Paiement et Me Comber. Dans le chœur on remarquait M. l'abbé Lafrance. La chorale sous la direction de M. G. Lazure exécuta la messe de Perosié, Mlle Faucher touchait l'orgue. La dépouille fut portée par MM. Albert Lazure, Patrick Marclil, Emile Vincent, Joseph Rose, Léandre Lazure, Antonio Raymond. Le deuil était conduit par ses fils, M. Barrette laisse dans le deuil ses fils, MM. J. N. Barrette, Georges, Arthur, Jean-Philippe, Yvon Barrette. Sa fille: Mme Joseph Tessier. Deux sœurs: Mlle Clara Barrette, Mme Dr Trépanier; ses belles filles: Mmes Narcisse, Arthur, Philippe, Yvon Barrette. Deux gendres: MM. Raoul Hébert, Jos. Tessier. Plusieurs petits enfants. Ses belles sœurs Mlles Mathildé, Frisèle, Azilda Poupard, Mmes Zotique et Albert Poupard. Ses beaux frères: MM. Zotique et Albert Poupard. Parmi les offrandes des messes mentionnons: MM. et Mmes Narcisse, G. A. Barrette, Philippe, Yvon Barrette, M. et Mme Jos. Tessier, Mme et Mlles Trépanier, Mlle Clara Barrette, famille notaire Poupard, M. et Mme Z. Poupard, M. et Mme René Barrette, M. et Mme Rose, Mme H. Sabourin, Mme G. Marchand, famille Eric Poupard, famille D. Fournier, M. et Mme Pinsonneault, Mlle Y. Brault, famille J.-B. D'Amour, M. J.-O. Demers, Mme W. Reid, Mme Brouvais. Télégrammes: L'abbé Valerien Garrière. Bouquet spirituel: M. G.-A. Barrette, Mlle M.-R. Raucher, famille R. Hébert, G. Trépanier et ses élèves, famille J.-A.-Z. Ste-Marie, M. et Mme H. Bonnier.

Sympathies: Mme W. Reid, Mlle F. Lefebvre, Dr J. Bonnier, M. et Mme R. Poupard, Raoul Doré, Mlle H. Pelletier, Mlle Lesard, M. A. La-



M. JOSEPH BARRETTE, décédé à l'âge de 74 ans.

berge, Mlle M. J. Laberge, Mlle E. Phaneuf, famille F. Roy, Mlle E. A. Joyal, famille J.-E. Mallette, M. Dulude, M. et Mme R. Pagé, Mlle J. et Mme H. Bédard, M. et Mme S. Lazure, famille A. Bannion, M. et Mme A. O'Aoust, E. C. Beaudin, famille Gascon, famille J.-A. Ste-Marie, M. et Mme A. Cousineau, famille Dowd, Mlle Lucie Brault, M. D. Poupard, M. et Mme F. Murray, famille Lésperance, M. et Mme J. D'Amour, M. et Mme L. Dupuis, M. et Mme R. Barrette, Mlle I. Dulude, M. E. Dulude, M. et Mme Maurice Reid, M. et Mme Jos. Goyette. Sincères sympathies à la famille en deuil.

Ste-Barbe

NAISSANCE

A Ste-Barbe, le 17 janvier, 1942, à l'épouse de M. Henri Loisel, née Lucie Poirier, un fils baptisé sous les noms de Joseph, Paul, André, Parrain et marraine: M. et Mme Isale Loisel, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Julien Girouard, arrière grand-mère de l'enfant.

Décès

Le 1er janvier 1942, est décédé, à l'âge de 1 mois et demi, Roger, enfant bien-aimé de M. et Mme Achille Myre.

Assemblée du cercle agricole

Le 20 janvier, à l'assemblée du cercle agricole fut nommé président: M. M. Adélar Girouard; vice-président: Joseph Loisel; directeurs: Emilien Trudel, Albério Brisson, Jules Girouard, Jean-Marie Poirier, et Emile Lanctôt; secrétaire: Henri Loisel.

Va et vient

M. et Mme Albert Girouard rendaient visite à M. et Mme Omer Lalonde de Valleyfield dimanche dernier.

M. et Mme Arthur Brisson, recevaient leurs parents, à leur diner de famille, dimanche.

Cazaville

M. Evangeliste Quenneville est en visite chez des parents et enfants à Granby, Farnham, Montréal et St-Isidore de Prescott.

Plusieurs jeunes étaient les invités de M. William Leblanc, Huntingdon.

M. et Mm Etienne Trépanier de St-Anicet étaient de passage chez leurs enfants et d'autres parents la semaine dernière.

M. et Mme François Trépanier de Ste-Agnès étaient, dimanche soir, chez M. Xavier Beauchesne.

Ormstown

Va et vient

M. Roma Riendeau de Longueuil a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Cléophas Riendeau.

M. Gérard Ladouceur de Valleyfield de passage à Ormstown samedi dernier.

Mme Arthur Taillefer de Montréal a passé quelques jours visitant des parents et des amis.

M. Conrad Barrette et Mlle Marguerite Brault de Valleyfield étaient dans notre localité dimanche dernier.

Mlles Cécile Lavigne et Mary McKeegan ont visité des amis à Montréal la semaine dernière.

Mlle Irène Bolduc de Montréal en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Joseph Bolduc.

Mme Adolphe Cherrier et Mlle Fernande Primeau ont rendu visite à M. et Mme Adolphe Cherrier de Valleyfield jeudi dernier.

M. Albert Huot de St-Chrysostôme était à Ormstown la semaine dernière.

Mlle Lucille Hébert de Montréal en promenade chez ses parents, M. et Mme Dieu-Donné Hébert.

M. Réal Bourdon de Hemmingford à Ormstown dimanche dernier.

M. et Mme Jacques Côté de Montréal ont rendu visite à la famille Raoul Brière en fin de semaine.

M. et Mme James Burditt et leurs enfants de Fort-Covington, N.Y. chez M. et Mme Gaston Cartier dimanche dernier.

Mlle Katherine Boyd de Montréal en fin de semaine chez sa mère, Mme Alfred Boyd.

Mme Jean-Baptiste Côté de Valleyfield visitait M. et Mme Irénée D'Aoust ces jours derniers.

M. et Mme Lionel Demers de St-Chrysostôme chez M. et Mme Pierre Reid la semaine dernière.

M. et Mme Earle Walsh étaient à Montréal lundi dernier.

MM. Joseph-Edouard et Gérard Faille, Revel Remillard et Gordon Cassidy de St-Antoine Abbé chez des amis à Ormstown dimanche dernier.

Mme Small en promenade chez des parents et des amis à Montréal.

M. Jean Lapointe de Valleyfield était l'invité de Mlle Dolorèse Hébert en fin de semaine.

St-Stanislas de Kostka

Au nombre des retraitants de Châteauguay la semaine dernière on remarquait: MM. J. G. Tremblay, Joseph Billette, Moïse Vincent, Donat Lemieux, Joseph Poirier, Aurèle Lebeuf, Joseph Chayer, Gilbert Huot, Omer Vachon, J. G. D'Aoust, Amable Longtin, Adélar Legault.

Note

Lors de la publication des donateurs de prix pour le eucbre du 19-20 novembre dernier, nous avons omis le nom de M. Montmagny, agent de la British America Oil à Valleyfield, donateur de 5 gallons d'huile à moteur. Veuillez s'il vous plaît pardonner cet oubli involontaire.

St-Anicet

M. Guy Quenneville de Valleyfield était de passage à St-Anicet en fin de semaine.

Mlles Janet Pilon et Pauline Quenneville de St-Anicet étaient à Huntingdon la semaine dernière.

Mlle Hortense Dupuis et M. Bob Watson de Valleyfield étaient à St-Anicet dimanche.

M. et Mme Paul Gendron de Valleyfield étaient à St-Anicet jeudi. M. Zénophile Caza de St-Anicet passa quelques jours à Montréal.

St-Antoine-Abbé

A St-Chrysostôme dimanche M. Normand Lussier chez son amie Mlle Cécile Bonhomme de Montréal.

A St-Chrysostôme, M. et Mme Roméo Barrette ainsi que leurs enfants, Marc-André, Yves, France, pour rendre visite à leur fille, Hélène au couvent.

Chez M. et Mme Victor Gibeault, M. Jean Gibeault de Verdun, il a rendu visite à chez M. Roméo Barrette.

M. et Mme Roméo Barrette, leurs enfants, Yves et France, ainsi que Mme Reynold Goneau et ses enfants, Luc et André, à Huntingdon chez M. et Mme Robert Barrette.

M. et Mme Joël Lussier ainsi que leur fils Guy et la petite soeur de Mme Lussier, Lyse Beaudin chez leurs parents, M. et Mme Ernest Beaudin.

En visite chez M. Arthur Crête, M. et Mme T. Moïse de Châteauguay, N.Y.

Au presbytère dimanche dernier, MM. les Abbés Vaillancourt et Paul Leboeuf du séminaire de

Valleyfield. Egalement au presbytère, Mlles Diane et Lucia Campagna de Valleyfield.

Le Rév. Père dominicain, Gabriel-Marie Lussier chez ses parents depts quelques temps, sa mère étant très malade.

Hemmingford

Mlle Angéline Primeau passe quelques jours à Montréal.

M. et Mme Paul Bourcier de Beauharnois chez M. Stevens Bourcier.

M. Philémon Thibert a été nommé marguillier en remplaçant M. Raymond Pitre.

M. et Mme Ovide Desjean et leur fillette, Mariette à Beauharnois les invités de M. et Mme Denis Desjean.

Mme Eméry Vincent de passage à Montréal où elle rendait visite à sa fille, Georgette, hospitalisée à l'Hôpital Notre-Dame.



AVIS

aux

Hôtels, Restaurants, Maisons de Pension, Institutions, Etc.

En vertu de l'ordonnance numéro 93 de La Commission des prix et du commerce en temps de guerre, l'administrateur du sucre a déterminé que les hôtels, restaurants et autres établissements servant des repas enlèveront tous les sucriers de leurs tables à l'avenir, et serviront le sucre seulement en quantités raisonnables lorsque leurs clients en demanderont. Ils ne devront évidemment, sous aucun prétexte, vendre du sucre à leurs employés ou au public, sauf avec les repas.

Cette ordonnance s'applique aux:

Hôtels — Restaurants — Cafés — Salons de thé — Pharmacies — Auberges — Clubs servant régulièrement des repas — Salles à diner de personnel — Cantines — Centres d'alimentation scolaires — et autres lieux de rafraichissements ouverts au public.

Les établissements et institutions de résidence doivent observer les conditions du rationnement général du consommateur nommément, $\frac{3}{4}$ d'une livre par personne par semaine.

Les établissements de résidence comprennent les:

Maisons de pension — Maisons de rapport servant des repas — Pensions bourgeoises — Hôtels — Maisons de repos — Pensionnats.

Les institutions comprennent les:

Hôpitaux — Sanatoriums — Maisons de convalescence — Orphelinats — Maisons de correction — Infirmeries — Monastères et cloîtres, etc. — Refuges — Prisons — Ecoles de réforme.

Les dispositions du rationnement peuvent être relâchées à l'égard des patients de ces institutions lorsque des raisons de santé le recommandent.

S. R. NOBLE,

Administrateur du sucre

Publié sous l'autorité de

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre

LE DRAPEAU ANGLAIS FLOTTE SUR CE NAVIRE



D'après un règlement du département de la défense nationale, les navires japonais sont immobilisés pour la durée de la guerre. Tous ces vaisseaux ne pourront reprendre leur travail d'autrefois qu'après la victoire des nôtres.

Bas les masques !

A coups de dollars que l'on devrait bien plutôt consacrer à l'achat de bombardiers, de corvettes, de tanks, de canons et de mitrailleuses, les leaders conscriptionnistes poursuivent leur néfaste campagne.

La situation sociale des principaux soutiens de M. Meighen, la place que plusieurs d'entre eux occupent dans le monde de la finance, la prodigalité, avec laquelle ils mènent la campagne, leurs idées sur le mode de répartition du fardeau des impôts, nous autorisent à demander si ces leaders conscriptionnistes ne désirent pas le POUVOIR en vue surtout d'imposer ensuite une politique de guerre un peu plus avantageuse aux puissances financières.

Laissons aux experts le soin de dire comment le gouvernement actuel pourrait financer l'effort du pays d'une façon encore plus équitable pour les travailleurs plus chargés d'enfants que de piastres. Le système actuel n'est pas parfait, c'est entendu; mais il est supérieur à celui de la dernière guerre. Voilà pourquoi les profiteurs éventuels sont ceux qui s'en plaignent davantage.

(L'Action Catholique)

POUR LOUER, VENDRE OU ECHANGER QUELQUE CHOSE

les

annonces classées

de

La Gazette de Valleyfield

produisent des résultats étonnants

APPELEZ SIMPLEMENT **654**

et dictez votre annonce

United contre Woolworth à l'arène

Plus de 500 personnes assistent à cette joute—Les jeunes filles se distinguent

Lundi soir, les United vs les Woolworth à l'Arène de Valleyfield. Ce fut une partie sensationnelle. La partie fut jouée sous les yeux de près de cinq cents personnes enthousiasmées de voir ces jeunes filles à l'oeuvre.

Pendant la première période, les United dominèrent par le pointage de 4-0 sur les Woolworth. Mlle J. Leduc fit un très beau jeu. Mais à la deuxième période, la chance sembla changer, les Woolworth comptèrent 4 points et les United 2 points, ce qui rendit le "score" de 6-4 pour les United.

Pendant la deuxième période, Mlle C. Rivest reçut une punition pour avoir bousculé Mlle Leduc et lui avoir donné un "body check". L'arbitre eut un peu de peine à donner la punition.

A la troisième période, les United comptèrent 2 points et les Woolworth n'eurent pas la chance de compter aucun point. Mlle Jeannine Leduc fit honneur à son équipe en comptant six points de la partie.

Alignement—

United Store: Buts, J. Quenneville; défense, J. Trudel, L. St-Denis; centre, Jeannine Leduc; ailes, C. Durocher.

Woolworth: Buts, L. Beauchamp; défenses, S. Provost, Mlle Lalonde; centre, Claire Rivest; ailes, G. Major, Y. Desjean; substitut, E. Quenneville.

Première période

- 1—United: J. Leduc (S. Boileau) 2.5
- 2—United: C. Durocher (L. St-Denis) 4.0
- 3—United: J. Leduc (Duroche) 7.4
- 4—United: J. Leduc 15.9

Deuxième période

- 5—United: J. Leduc (I. rudel) 5.8
- 6—United: J. Leduc 10.4
- 7—Woolworth: Y. Desjean

TARIF DES PETITES ANNONCES

Le tarif des petites annonces ordinaires est le suivant:

Chaque annonce est chargée au minimum de 35 centins pour 30 mots ou moins. Si la même annonce est répétée 4 fois: minimum \$1.00 pour les quatre insertions. S'il y a plus de 30 mots: 1 centin par mot.

TARIF RELATIF AUX DECES

Pour la publication de résolutions de condoléances: \$1.00.

Publication de témoignages de sympathies: \$1.00.

Remerciements pour sympathies: \$0.50.

Articles "In Memoriam": \$1.00.

MARIAGES: Publications de listes de cadeaux de noces: \$1.00.

DEFENSE D'AVANCER: 50 centins par insertion.

Les annonces de naissances mariages, décès, voyages, visites, etc., sont publiées gratuitement.

TEL. 654

ON QUESTIONNE LES JAPONAIS



Lors de la déclaration de la guerre contre le Japon, des officiers canadiens ont saisis tous les navires japonais sur la côte du Pacifique. Les propriétaires de ces navires durent aussi répondre à plusieurs questions du département de la défense nationale.

Une Obscurité Complète

Notre ville sera probablement soumise à une obscurité complète, dans le cours de février prochain.

Le Canada, notre pays, est en guerre; chaque citoyen a donc un devoir à remplir; personne ne peut l'éviter; personne ne doit compter sur son prochain et vivre de manière à croire que la guerre ne l'affecte pas, mais qu'elle est l'affaire seulement de son voisin. Nous vivons en société; nous sommes donc tous solidaire: les uns des autres.

L'obscurité de notre cité est une mesure de protection civile ordonnée par l'autorité civile; nous devons nous y conformer, dans les circonstances, et coopérer pour en assurer le succès; nous ne connaissons pas l'avenir; la guerre s'est rapprochée sensiblement de notre pays depuis deux mois; les conséquences en deviennent donc de plus en plus inévitables; il nous appartient alors d'user de prudence, afin de ne pas être pris au dépourvu, comme malheureusement tant d'autres pays l'ont été depuis 1939.

L'organisation de l'obscurité complète de notre cité a été confiée à la Direction du Comité Local de Protection Civile. Déjà un grand nombre de citoyens de cette ville ont signé leur application respective, pour devenir membres bénévoles et actifs de ce Comité.

Cependant, le nombre de ces gardes civils bénévoles n'est pas encore suffisant pour couvrir l'étendue de notre ville, le soir de l'obscurité, afin de voir au bon ordre et à l'exécution parfaite de cet obscurissement.

La Direction fait donc appel à la bonne volonté et à l'esprit civique de nos citoyens, afin qu'ils lui prêtent leur concours en cette occasion.

Tous ceux qui ne l'ont pas encore fait, qui sont en mesure d'aider leurs concitoyens, ont le devoir de le faire; ils sont donc instamment priés de s'adresser à M. Gérard Bélanger, adjudant, ou à M. Aimé Laurion, secrétaire du Comité Local de Protection Civile, afin de se procurer des formules d'application, pour les remplir et offrir ainsi leurs services bénévoles.

Ces applications doivent être remises pour le 9 février prochain, afin que tous connaissent la tâche qui leur sera assignée.

LE COMITE LOCAL DE PROTECTION CIVILE.

(C. Rivest) 11.6	rocher.
8—Woolworth: C. Rivest (Desjean) 12.8	Troisième période
9—Woolworth: C. Quenneville 14.0	11—United Store: J. Leduc (Durocher) 6.10
10—Woolworth: Y. Quenneville (Desjean) 16.9	12—United Store: C. Durocher) 15.07
Punition: C. Rivest et C. Du-	Punition: C. Rivest.

Téléphone 654

35, Chemin Larocque

Josaphat Legault

REPRESENTANT

La Gazette de Valleyfield

VALLEYFIELD, P.Q.



"MENS SANA IN CORPORE SANO"
S P O R T S

DOCTEUR ARMAND CLAIRMONT
 CHRONIQUEUR SPORTIF

ICI ET LÀ • TELEPHONE 654 •

Les Shawinigan massacrent les nôtres

Les coups de bâton, les bousculades et les tactiques déloyales causent des ravages à nos joueurs mal protégés par des arbitres incompetents qui infligent un total de dix-neuf punitions
JOANNETTE, LALONDE ET PAQUET BLESSES

Tant et aussi longtemps que les Cataractes de Shawinigan joueront du bâton au lieu hockey, tant et aussi longtemps que les arbitres ne protégeront pas les joueurs adversaires de tactiques aussi déloyales que dangereuses, il n'y aura aucun club qui réussira à vaincre les Shawinigan sur leur propre glace, malgré toute l'énergie et toutes les chances des clubs visiteurs.

Dimanche dernier, les Valleyfield se rendaient à Shawinigan Falls pour disputer une joute régulière de la Ligue Montréal et quelle ne fut pas la surprise du club local de constater que les arbitres Mallinson (jadis knockouté par Bert Peer des Braves) et Carter laissaient passer toute une série d'infractions à l'avantage des Shawinigan.

Ki'Toute Joannette venait à peine de sauter sur la glace la première période que les Shawinigan tentèrent de le démolir par toutes les sortes de trucs de Cadieux, Ki'Toute serait aujourd'hui gravement blessé.

Lalonde et Paquette durent également recevoir des pansements à la tête et à la figure pour des coups reçus sous les yeux des arbitres. Les coups de bâton, les barrages de coudes et de genoux, les bousculades ne réussirent cependant pas à diminuer l'ardeur des nôtres qui s'attirèrent la sympathie de la foule.

Le "meurtrier" Hébert, joueur de défense des Shawinigan, s'employa de son mieux à blesser les joueurs locaux et le mot d'ordre semblait être: tout massacrer pour mieux triompher.

De cette façon, le Shawinigan peut facilement continuer sa marche triomphale mais on nous assure que les Cataractes recevront une chaude réception, dimanche prochain, à Valleyfield.

Preuve que cette joute fut des plus rudes, c'est que les arbitres, malgré leur aveuglement et leur incompétence, durent imposer un total de dix-neuf punitions dont 5 majeures à la suite de batailles déclanchées par les "Cataraqueux."

Shawinigan réussit un seul point à la première période et compta son deuxième point à la deuxième période alors que Slater se reposait au pénitencier. Gladu, Hébert, Lavoie et Gauthier reçurent des punitions au cours de cet engagement mais les nôtres ne réussirent pas à percer la défensive.

La troisième période venait à peine de commencer que les Valleyfield comptaient leur premier point, grâce à un lancer précis de Paquet qui reçut une passe parfaite de Joannette.

Les Cataractes se lancèrent à l'attaque et comterent deux autres points pour porter le score à 4-1. Au cours de cette période, Lavoie, Lalonde, Hébert et Paquet attrapèrent des punitions majeures, les nôtres ayant riposté aux attaques des "Cataraqueux."

La troisième période a été marquée par plusieurs combats à coups de poings parce que les arbitres Mallinson et Carter tolérèrent le jeu rude et déloyal les premières périodes.

VALLEYFIELD— Buts, Lascelles; défenses, Despelteau, Slater; centre, Bastien; ailes, Paquet, Lalonde; subs., Dagleish, Joannette, Cadieux, Boyer, Armand, Demers.

SHAWINIGAN—Buts, Bessette; défenses, Raymond, Hébert; centre, Laframboise; ailes, Gladu, Lemire; subs., Bergeron, Lavoie, Calhoun, Vaillancourt, Blake, Gauthier, Filion.

Une victoire facile pour les nôtres

Roland Boyer et Jean Armand furent les meilleurs compteurs de la soirée
SCORE DE 12 A 1

Les Braves de Valleyfield n'eurent aucune difficulté à vaincre le Montréal de Jean Lalonde jeudi soir dernier, dans une joute de la Ligue de Montréal et du District, car c'est par un résultat de 12 à 1 que les locaux eurent raison de leurs rivaux

Boyer et Jean Armand furent les meilleurs compteurs de la soirée avec chacun trois buts et deux assistances, tandis que Joannette a compté deux fois et obtenu quatre assistances. Paquet et Cadieux firent également un travail efficace sur l'attaque, tandis que Paul Armand fut le seul joueur à compter pour le Montréal.

Arbitres: M. Martel et W. Lagacé.

Première période

- 1—Valleyfield: Joannette 6.10
- 2—Valleyfield: Boyer 6.40
- 3—Valleyfield: Boyer 17.52
- Pun.: Meunier, Dagleish.

Deuxième période

- 4—Valleyfield: Armand 4.45
- 5—Valleyfield: Paquet 10.53
- 6—Valleyfield: Armand 12.28
- 7—Valleyfield: Boyer 13.40
- 8—Valleyfield: Armand 16.07
- Pun.: Demers, Proulx.

Troisième période

- Valleyfield: Paquet 1.43
- 10—Valleyfield: Cadieux 5.40
- 11—Valleyfield: Demers 15.19
- 12—Valleyfield: Joannette ... 17.43
- 13—Montréal: P. Armand 18.35
- Pun: Proulx.

Courses à Valleyfield

Un groupe d'organisateur ont commencé l'organisation de grandes courses qui auront lieu dans notre ville les 31 et 1er février prochains sur la Baie St-François. Le samedi il y aura deux classes: 2:23 et 2:18. Il y aura trois épreuves pour chaque course.

Dimanche, aura lieu le Grand Free For All et une course de chevaux nommés. MM. D. Hébert et Alf. Bourgouin d'Ormstown, Oscar Houle, A Hébert de Howick, M. Coté de St. Chrysostôme, A. Chartrand de New Erin, M. Picard de St-Stanislas, M. Benny de St-Antoine, Arthur Montpetit de St-Timothée, H. Boyer de Beauharnois, Arthur Guérin de Valleyfield et plusieurs autres conduiront leur monture dans cette course.

MM. Romuald Courchesne et J. Albert Viau sont les organisateurs de ces courses. M. Narcisse Marleau sera le juge au départ.



ROLAND HEBERT, le joueur-meurtrier sur la glace, s'alignera pour le Shawinigan, dimanche, à Valleyfield contre les V...

UNE ENQUETE SUR LE HOCKEY AMATEUR?

Dans les milieux sportifs et même politiques de Montréal, une remeur s'accrédite de plus en plus à l'effet qu'une enquête sera bientôt instituée dans le hockey amateur au Canada. Des personnages de très haute importance auriert l'intention d'enquêter afin de découvrir be quelle façon le hockey amateur est admiistré au pays.

Shawinigan à Valleyfield dimanche

Les "Cataraqueux" de Shawinigan rendront visite aux Valleyfield, dimanche prochain, dans une joute régulière de la ligue Montréal et une joute des plus contestées rechauf chauffera l'enthousiasme des amateurs locaux.

Les équipiers du gérant Lucien Leduc veulent la victoire et les Shawinigan seront des plus chanceux s'ils retournent dans leur ville avec une victoire.

Voici le calendrier des joutts d'ici à la fin de la saison:—

- 28 Janvier—Valleyfield à Joliette;
- 29 janvier—Shawinigan à Lachine;
- Joliette à Valleyfield; 31 janvier—Shawinigan à Joliette; 1er février—Lachine à Joliette; Shawinigan à Valleyfield;— 3 février—Shawinigan à Lachine; 4 février—Shawinigan à Joliette; 5 février—Joliette à Shawinigan; Valleyfield à Lachine; 8 février—Lachine à Shawinigan; Joliette à Valleyfield; 10 février—Shawinigan à Valleyfield; 11 février—Lachine à Joliette; 12 février—Valleyfield à Lachine; Joliette à Shawinigan; 15 février—Lachine à Valleyfield; Shawinigan à Joliette; 17 février—Joliette à Lachine; Valleyfield à Shawinigan.

GRANDES

COURSES de CHEVAUX TROT et AMBLE BOURSE \$200.00

VALLEYFIELD

Samedi et dimanche

31 janvier

1er février

Samedi:

- Classe 2.23 3ème épreuve
- Classe 2.10 3ème épreuve

Dimanche: Classe ouverte "Free For All"

CLASSE CHEVAUX NOMMES DE

D. Hébert et Alf. Bourgoin, Ormstown, Oscar Houle et A. Hébert.

Howick: M. Côté, St-Chrysostôme; A. Chartrand, New-Erin.

M. Picard, St-Stanislas, M. Benny, St-Antoine, Arthur Montpetit.

St-Timothée: H. Boyer, Beauharnois; Arthur Guérin, Valleyfield, etc.

Romuald Courchesne et J. Albert Viau, organisateurs

Inform: Narcisse Marleau, Starter, Hôtel Windsor

Au cas de mauvais temps, remises au 7 et 8 février

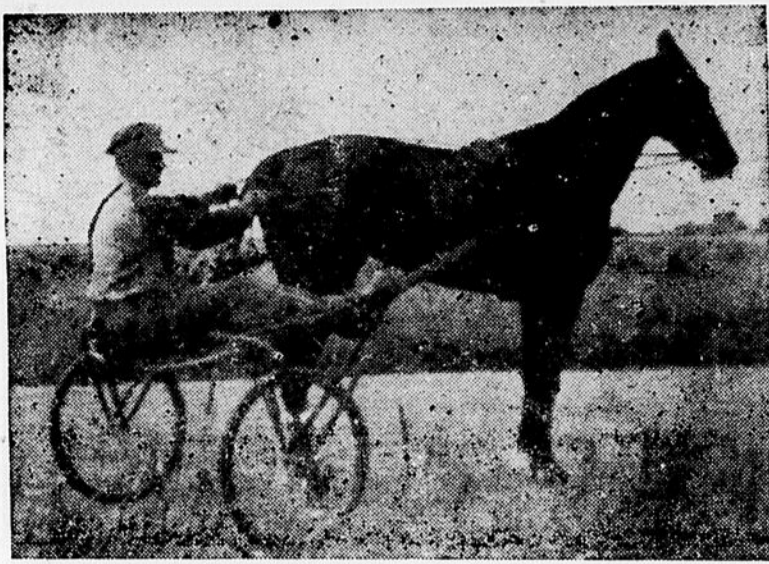
(Pas responsables d'accident)

Ne manquez pas la vente à

7



BILLETTE



MONA MARQUE, le fameux cheval coureur qui prendra part aux courses de Valleyfield, samedi et dimanche prochains.

Le club de raquettes Salaberry fêtera son 40^e anniversaire de fondation, dimanche prochain

UN GRAND FESTIVAL

Dimanche prochain Le Club de Raquettes Salaberry de Valleyfield fêtera son 40^e anniversaire par l'organisation d'un Grand Festival. Quarante années d'existence pour un club, voilà un événement qui mérite d'être signalé et plus d'être fêté, car rares sont les clubs qui peuvent se vanter d'exister depuis un aussi grand nombre d'années.

Les anciens officiers, les anciens membres de ce club devraient se faire un devoir d'être avec ceux qui aujourd'hui continuent la tradition qu'ils ont commencés. Ces jeunes s'amuseront gaiement car la raquette est un sport sain qui donne au corps plus de vigueur par les longues marches sur la neige malgré les grands froids. Il est vrai que le ski a enlevé beaucoup de vogue à ce sport qui jadis était si populaire. Les anciens présidents, les vieux membres raconteront leurs exploits d'autrefois à travers bois, leurs réunions si gais à l'occasion des clubs de la province, de Montr-al.

Tous officiers et membres, anciens et nouveaux sont invités à cette belle fête.

Pour la circonstance plusieurs fameux palais de glace à Montréal, Ottawa, St. Hyacinthe, Drummondville, St. Jean se joindront avec les nôtres pour célébrer la fondation du Salaberry de Valleyfield.

Dimanche prochain, Son Honneur le Maire Armand Larin et M. Delpha Sauvé M.P.P. accompagneront les raquetteurs en parade pour se rendre à la cathédrale où la messe spéciale sera dite pour eux, à 11.30 p.m.

A 1.30 p.m. un banquet aura lieu à l'Hotel Laroque en l'honneur des anciens présidents.

A deux heures, il y aura courses en raquettes en face du Parc Sauvé.

La réception officielle par les autorités de la cité aura lieu à 10.30 A.M., après l'arrivée des clubs visiteurs par le C.N.R.

Partie de balais à l'aréna

Pool Room 3 Shorty du Ouest 0 La partie fut tout en l'honneur d'Emile Lécuyer, Antonio Boyer et de Romain Dérépentigny qui tinrent les Shorty en respect tout en scortant 3 points.

Ils ne purent tenir en échec ses trois étoiles de la Pool-Room. Tant qu'aux Shorty, Paquette, Picard, Resjardin, D. Poirier, M. Leboeuf, ils furent trop pas d'allure pour scorer.

Le gardien de but F. Laniel des Shorty, n'a pu rien faire contre eux, malgré que cela lui faisait mal au coeur.

Wellie Lécuyer qui arriva dans le dernier cinq minutes fit un plongeon spectaculaire.

1^{ère} période:

1 point: P.R., E. Lécuyer sur

une passe de A. Boyer.

2 point: P.R., R. Dérépentigny sur une passe de E. Lécuyer à Boyer.

2^{ème} période: Aucun point.

3^{ème} période: 3 points: P.R., A. Boyer sur une passe de E. Lécuyer.

Ste-Barbe

DECES:— A Ste-Barbe, mardi le 27 janvier, est décédé subitement M. George Robert, époux de Zephirina Loïselle, à l'âge de 77 ans. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 10 heures, en l'église paroissiale de Ste-Barbe.

Le Montréal se retire de la ligue M.

Le club de hockey Montréal s'est retiré de la Ligue Montréal Senior B, au cours d'une assemblée tenue samedi après-midi à l'hôtel Queen's.

Jean Lalonde, président du club, a été nommé deuxième vice-président du circuit.

Le président Azarie Choquet nous a annoncé que la ligue clôturera sa saison régulière le 17 février. Les quatre clubs joueront dans le détail.

Chaque équipe donnera 25% des recettes d'une partie jouée sur sa glace à une oeuvre de guerre.

Shawinigan

(Suite de la page 12)

Arbitres: George Mallinson et Nick Carter.

Première période

1—Shawinigan, Laframboise .. 11.08
Punitions: Raymond, Blake éma-
jeurel.

Deuxième période

2—Shawinigan, Filion
(Vaillancourt) 2.42
Punitions: Slater, Gladu, Hébert,
Lavoie, Gauthier.

Troisième période

3—Valleyfield, Paquet
(Joannette) 1.19
4—Shawinigan, Gauthier
(Lavoie) 2.12

5—Shawinigan, Gauthier
(Lavoie, Bergeron) 4.28
Punitions: Joannette, Bergeron,
Lavoie, (majeure), Lalonde (2 mi-
neurs et majeure), Gladu, Filion,
Despeiteau, Hébert (mineure et ma-
jeure), Paquet (majeure).

Le festival des écoliers l'aréna

Le premier programme du Festival des Ecoliers a eu lieu samedi dernier à l'Aréna en présence de quelques centaines de jeunes qui ont été servis à souhait.

A la première joute Salaberry prit une avance de trois points grâce à trois buts comptés par André Philie qui fut sans contredit l'étoile de l'après-midi, pour se voir rejoindre par l'école Garneau qui opéra un ralliement sensationnel au cours de la troisième période. Bougie avec deux points et Gagnon avec l'autre furent les compteurs de Garneau. Une période supplémentaire n'apporta aucun changement dans le score, et ces deux clubs reprendront-leur duel-samedi à 2.00 p.m. les gagnants devant faire ensuite face au Bellerive.

Le Bellerive s'est en effet assuré de participer à la finale grâce à un triomphe relativement facile au compte de 14 à 1 aux dépens de l'Ecole Emard. Rousse enrégistra 4 points pour les vainqueurs, tandis que Paulette et Benoit en obtinrent chacun trois. Houie sauva l'Ecole Emard d'un blanchissage.

Il y eut également une course en patins qui fut remportée par André Philie, Durocher décrochant la deuxième position.

Bellerive demeure le grand favori pour décrocher le championnat.... Rolland Boyer fut l'arbitre des deux rencontres.... il y aura d'autres courses samedi entre les joutes de hockey et il est possible qu'il y en ait une pour filles à la condition de trouver au moins deux concurrentes.

St-Chrysostôme

Mme Leonel Leduc de St-Timothee chez son père, M. Treflé Laberge pour quelque temps.

SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITÉ ÉPUISEMENT
FATIGUE HABITUELLE
MANQUE D'APPÉTIT

PRENEZ LES
PILULES MORO
1566 ST-DENIS, MONTRÉAL

LES AVENTURES DES GAMINS

Pendant quelque temps, le fabricant d'étoiles marcha avec nos amis les gamins dans l'île étrange. "Il fait moins chaud que sur l'île du Vont, dit Michel, mais il fait si noir que je ne vois rien!" Le vieux bonhomme se mit à rire et lui dit: "Ne crains rien, tu vas avoir tout à l'heure un éclairage qui va certainement t'émerveiller."

Presque aussitôt, la lune grimpa à l'horizon. Et l'homme dans la lune, car tout le monde sait qu'il y a un homme dans la lune, cria au fabricant d'étoiles: "Hé, toi! tu es en retard, ce soir. Envoie-nous un peu des étoiles, madame la lune n'aime pas être seule, tu le sais bien!"

Chez nos hommes d'affaires

Philippe H. Boyer,
Assistant gérant
La Sauvegarde
La plus ancienne compagnie d'assurance-vie canadienne française.
ST-LOUIS-DE-GONZAGUE
Tél. 1192-w-11

Camille Doucet,
Assurances générales
Feu - accident - vol - automobile etc.
26, St-Louis - Tél. 189

Joseph Primeau,
Gérant de district
LA "LAURENTIENNE"
Compagnie d'Assurance-Vie
Téléphone 50
105a, rue Champlain, Valleyfield

Bourassa & Frère Enrg.
Assurances générales
Feu - accident - maladie - vol automobiles
Tél. 1037 ou 676

Bélanger & Godbout,
ASSURANCES
Automobiles, Responsabilité publique et patronale, Vie, Accident et Maladie, Feu, Vol, etc.
48, Ste-Cécile Tél. 802

LE BUREAU D'ASSURANCES Aumais & Aumais Enrg.
offre aux citoyens de cette ville l'inspection de leurs polices et ceci gratuitement.
tél. 452 75 rue Montcalm

Téléphone 131?
Fortin Business Collège
J.-L. Arsenaud, B.L., Principal
217, rue Victoria - Valleyfield

Téléphone 1180-W-12
La Laurentienne
J.-Léo Montpetit
ASSURANCE - VIE
Représentant - St-Timothee

AVANT **D'ACHETER** VOTRE

Machine à COUDRE voyez la

WHITE

GARANTIE POUR 10 ans — BAS PRIX

MARCHAND FRERES

209, Victoria Agent autorisé Tél. 163

Ste-Philomène

Meilleurs voeux de bonne fête à M. Roger Reid de Châteauguay de la part de ses amis de Ste-Philomène.

Samedi soir se réunissaient chez M. Stevens Bourcier, M. et Mme Paul Bourcier de Beauharnois, M. Gérard Laberge de Ste-Martine, Mlles Yvette et Annette Hébert, M. Albert Lérout, Yvon Hébert, Mlles Gertrude Tremblay, Mariette Desjean, Rollande et Madeleine Loïselle, Ubald Bourcier, Jean-Paul Loïselle.

Dimanche dernier, M. Joseph Arthur Loïselle recevaient à souper M. et Mme Willie Paquette et leurs enfants Maurice, Edouard, Jean, Marcelle et Jeanine et M. Robert Drolet, M. et Mme Urgel Gagné, leurs enfants, Roger du régiment de Châteauguay, Simonne, Pierrette, Réal, Maurice, Jacques et M. Roger Lapière.

Félicitations

Félicitations à Mlle Agathe Bourcier, institutrice de Ste-Marguerite qui a obtenu la prime de \$20.00 pour ses succès en enseignement.

Samedi dernier, M. et Mme Adrien Prud'homme, M. Paul Parent, Mlle Lucille Prud'homme, G. Gustave Legris, Mlle G. Prud'homme, Mlles Thérèse, Aline, Suzanne Prud'homme se rendaient à Montréal pour assister au mariage de Mlle Germaine Boileau, M. André Lémire, tout deux de Montréal.

M. Eugène Rousselle et sa soeur, Mme Lucien Vallée de passage à Montréal samedi dernier.

Mlle Laure Roussel à Montréal et à St-Jean la semaine dernière.

Mlle Thérèse Légris de St-Urbain à St-Philomène l'invitée de sa cousine, Mlle Claire Legault.

Dernièrement M. Hormidas Legault recevaient M. Joseph Legault, M. et Mme Joseph Giroux de Châteauguay, M. et Mme Lucien Legault, M. et Mme Albert Gendron de Beauharnois, M. et Mme Lucien Reid de Ste-Martine, M. et Mme Isidore Légris de St-Urbain, M. et Mme Georges Legault de St-Philomène.

Dimanche dernier, M. et Mme Leandre Tisseur recevaient M. et Mme Delphis Loïselle, Edouard Loïselle, M. Charles Tisseur de Montréal, M. et Mme Edmour Monière et leurs enfants, Jean, Rémi et Hubert de St-Rémi, M. et Mme Adolphe Payment.

A M. et Mme Hervé Huot, née Jeanne Thibert, un fils baptisé Joseph, Paul, André, Parrain et marraine M. André et Marie-Réine Dérépentigny, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse, Mme Dérépentigny, tante de l'enfant.

A M. et Mme Arthur Hébert, née Sara Caron, est né un fils, baptisé Joseph, Jean, Hugues, Parrain et marraine, M. et Mme T. Hébert, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Fleurette Laberge, cousine de l'enfant.

Samedi le 10 janvier fut béni le mariage de M. Fédora Livernois, fils de M. et Mme Joseph Livernois et Mlle Juliette Lamothe de la paroisse de St-Jean de Matha de Montréal.

Mme Joseph Bernier de Montréal l'invitée de Mme Ubald Goyette.

Mme J. B. D'Amour passe quelques jours à Valleyfield chez sa soeur, Mme Joseph Gagné.

MM. et Mmes Paul Viau de Beauharnois, John Star de Ste-Martine, André Bourget de Châteauguay chez leur grand'mère, Mme Albert Schinck.

M. et Mme E. Loïselle, Jean

Lacoste, François Reid, Alphonse Dumouchel, F. Dubuc, Charles Reid, Adrien Bannon, Anne Marie Reid, Mme J. B. D'Amour assistaient ces jours derniers aux funérailles de M. Joseph

Barrette de St-Urbain.

A l'occasion de la visite de leur fils, Frère Louis Etienne, Religieux de Ste-Croix, M. et Mme Philippe Desjean recevaient M. et Mme Florent Dubuc et leurs enfants, Monique, Raymond, Maurice, Pierre, et Thérèse, M. et Mme Eugène Desjean, leurs

enfants, Claude, Guy, Jacques, M. et Mme Xavier Desjean, leur fillelette Micheline, M. et Mme Germain Desjean de Montréal, M. et Mme Rosario Desjean, leurs garçonnets, André et Pierre Yves de Beauharnois, M. Benoit Desjean, ses fillelettes, Thérèse et Louise de Valleyfield,

M. et Mme Jean Desjean et leur bébé, Louise de St-Isidore, M. et Mme Louis Desjean, leurs bébés Léo, René et Marc, M. Rémi Desjean, Mlle G. Colpron, M. et Mme Ovide Desjean et leurs fillelette, Mariette.



L'achat du sucre est maintenant réglé par la loi

PAR MESURE de précaution, la quantité de sucre qui peut être légalement consommée dans tout ménage est maintenant restreinte à trois-quarts d'une livre par personne par semaine et il est maintenant illégal d'acheter plus qu'une provision de deux semaines à la fois ou de faire tout achat si les provisions actuelles sont suffisantes pour plus que deux semaines.

Cette mesure a été prise pour conserver les réserves satisfaisantes de sucre au Canada et elle sert à assurer le consommateur qu'il n'y a pas lieu de faire de gros achats de sucre.

Des coupons de rationnement ne seront pas utilisés pour limiter les achats de sucre au Canada. L'approvisionnement de sucre dans notre pays est contrôlé depuis plus de deux ans et demi et la ménagère a toujours pu subvenir à ses besoins; il continuera d'en être ainsi et la loi sur les prix maxima la protège contre toute augmentation de prix.

Le maintien du nouveau règlement régissant l'achat du sucre est fondé, de même que doit être fondé le succès de toutes les lois dans un pays démocratique, sur l'appui loyal du peuple. Toute consommation de sucre dépassant la quantité fixée par ce règlement est non seulement une infraction à la loi, mais elle constitue aussi une trahison de notre effort de guerre et dès lors une infraction à l'honnêteté.

Les rapports provenant des détaillants indiquent que dans certains districts on s'est mépris sur les exigences de la loi. Dans certains cas, le peuple est sous l'impression qu'il devrait immédiatement faire provision pour deux semaines; ceci n'est évidemment pas nécessaire puisqu'un approvisionnement continu de sucre est assuré. Dans d'autres cas, on a présumé qu'une ration de beaucoup restreinte serait mise en vigueur dans un avenir rapproché. Ceci est inexact parce que la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a déjà déclaré que la situation de l'approvisionnement en sucre est telle que les besoins du consommateur au taux de trois-quarts d'une livre par semaine peuvent facilement être satisfaits.

Afin d'aider à protéger les consommateurs qui briseraient la loi sans le savoir, il est suggéré que pour le présent les détaillants limitent les ventes à un maximum de cinq livres à chaque client.

Sommaire des règlements sur le rationnement du sucre

1. La ration est de $\frac{3}{4}$ d'une livre par personne par semaine, y compris les adultes, les enfants et les bébés, les membres de la famille, les pensionnaires, les serviteurs, et les invités qui demeurent quatre jours ou plus.
2. Achetez votre sucre de la façon ordinaire, mais pas plus qu'une provision de deux semaines à la fois. Des coupons, timbres ou billets ne sont pas nécessaires.
3. N'achetez pas de sucre si vous avez une provision de deux semaines ou plus.
4. Les personnes dans les régions éloignées qui sont dans l'impossibilité d'acheter à chaque semaine, ou à toutes les deux semaines, peuvent continuer d'acheter plus qu'une provision de deux semaines à la fois, mais devraient calculer leur consommation au taux de la ration, nommément, $\frac{3}{4}$ d'une livre par semaine.
5. Les chantiers et autres firmes fournissant pension à leurs employés doivent veiller à ce que la consommation soit restreinte à $\frac{3}{4}$ d'une livre par semaine par personne, à compter d'immédiatement.
6. Economisez le sucre autant que vous le pouvez; certaines personnes peuvent même consommer moins que la ration. Les personnes qui mangent aux restaurants, aux hôtels, etc., devraient réduire leur consommation de sucre.
7. Des approvisionnements additionnels de sucre pourront être obtenus pour la mise en conserves et en boîtes domestique.
8. La restriction s'applique seulement aux sucres de canne et de betterave de tous genres—sucre granulé, sucre à glacer, sucre à fruit, cassonade, sucre brut, etc.
9. Les industries faisant usage de sucre, les hôpitaux et autres institutions, les hôtels et les restaurants seront prévenus par l'administrateur du sucre de la manière que les restrictions les affectent.
10. Les détaillants ont droit de refuser la vente ou de limiter les ventes à toute personne qui tente d'ignorer cette loi.

Des mesures sévères seront prises pour punir les infractions volontaires à la loi. Les peines prévues sont un emprisonnement qui peut durer deux ans et une amende ne dépassant pas \$5,000



Ici et là à travers

La terre



nos campagnes

chez nous



Les Prix du Marché

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 26 janvier, 1942, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS—B1 (135-175) (Bacon) boucherie) \$7.00-\$8.50
 Prix de base. Vendus Vivants. Nourris et abreuvés, offre \$11.35. Par camion, offre \$11.60. Truies, \$8.50-\$9.25. Vendus abattus, \$15.50.

RABAIS

B2 (125-135 lbs.)50
 B3 (176-185 lbs.) 1.50
 C1 et C2 (120-175 lbs.) 1.00
 C3 (176-185 lbs.) 2.00
 D1 et D2 (120-175 lbs.) 1.50
 D3 (176-185 lbs.) 2.00
 Légers, 119 lbs et moins 1.50
 Légers, Moins de 100 lbs. 2.00
 Pesants - (185-205 lbs.) 3.00
 Extra Pesants - (206-220 lbs) \$2.50 le 110 lbs

VEAUX DE LAIT

Choix \$13.50-\$14.00
 Bon \$13.00-\$13.50
 Moyen \$11.00-\$12.00
 Commun \$8.00-\$9.00
 D'herbe \$6.50-\$7.50

BOUVILLONS

Choix \$9.75-\$10.25
 Bon \$9.00-\$9.50
 Moyen \$8.50-\$9.00
 Commun \$6.00-\$8.00

AGNEAUX en lots mélangés

..... \$10.25-\$10.50

MOUTONS

Bon \$6.00-\$6.75
 Commun \$3.50-\$4.00

TAURES

Choix (Typé à boucherie) \$8.00-\$8.50
 Bonne \$7.50-\$8.00
 Moyenne \$6.50-\$7.25
 Commune \$5.00-\$6.00

VACHES

Choix (Typé à boucherie) \$7.00-\$7.50
 Bonne \$6.25-\$6.75
 Moyenne \$5.50-\$6.00
 Commune \$4.50-\$4.25
 Très com. \$4.00-\$4.25

TAUREAUX

Choix (Typé à

SECOURS MEDICAUX REQUIS URGENTS



POUR LA RUSSIE

ENVOYEZ IMMEDIATEMENT VOS CONTRIBUTIONS A LA Campagne de la Croix-Rouge Canadienne pour la Russie 718, IMMEUBLE SUN LIFE, MONTREAL ou a la succursale de la Croix-Rouge la plus proche

VIN ST PIERRE



Vin canadien d'une qualité et d'une valeur vraiment excellentes, le Vin St-Pierre est fabriqué spécialement pour satisfaire les préférences des gens du Québec.

TYPES PORTO ET SHERRY
 26 onces, 45¢ - 40 onces, 70¢
 Cruche d'un gallon - \$2.05

FABRICANTS DU OLD NIAGARA, TYPES PORTO ET SHERRY

POULETS ABATTUS

(Engraisés au lait)

Spécial - 6 lbs et plus 31c
 A - 6 lbs. et plus 30c
 A - 5 lbs. jusqu'à 6 lbs 29c
 B - 6 lbs. et plus 27c
 B - 5 lbs jusqu'à 6 lbs 26c
 B - 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 25c

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

Spécial - 6 lbs. et plus 30c
 A - 6 lbs. et plus 29c
 A - 5 lbs. jusqu'à 6 lbs. 28c
 B - 6 lbs. et plus 26c
 B - 5 lbs. jusqu'à 6 lbs. 25c
 B - 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 24c
 C - 6 lbs. et plus 23c
 C - 5 lbs. jusqu'à 6 lbs. 22c
 C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs. 21c
 C - 3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 20c

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)

Spécial - 5 lbs et plus 26c
 Spécial - 5 lbs et plus 26c
 A - 5 lbs et plus 25c

A - 4 lbs. jusqu'à 5 lbs 24c
 A - 3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 23c
 B - 5 lbs. et plus 22c
 B - 5 lbs. et plus 21c
 B - 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 21c
 B - 3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 20c
 C - 5 lbs. et plus 19c
 C - 4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 18c
 C - 3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 17c

JEUNES INDES ABATTUES

A - 30c
 B - 28c
 C - 26c

N.B.—Les oiseaux de pesanteurs moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUFS

A - (Gros) 33½c
 A - (Moyens) 29½c
 B - 27c
 A - (Poulettes) 26½c
 C - 24c

LAPINS VIVANTS

5 lbs. et plus - la livre 12c

VEAUX ABATTUS, Engraisés au lait

Bons 15c
 Moyens 14c
 Communs 12c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et de 5% aux coopératives affiliées.

LA RUSSIE SE BAT **LA RUSSIE SAIGNE**

ENVOYEZ VOS CONTRIBUTIONS

ENVOYEZ IMMEDIATEMENT VOS CONTRIBUTIONS A LA Campagne de la Croix-Rouge Canadienne pour la Russie 718, IMMEUBLE SUN LIFE, MONTREAL ou a la succursale de la Croix-Rouge la plus proche

HELAS ! L'ESCALIER N'ETAIT PAS LA !

SE donner un éclairage suffisant, c'est faire un sage placement. Un bon éclairage évite les accidents et repose la vue. . . .

L'électricité épargne du temps, de l'argent et du travail. Elle rend l'existence plus agréable et prolonge nos jours. Elle coûte si peu que c'est faire mauvais calcul que tenter de s'en passer. . . .

Faites-le à l'électricité

PLUS ON L'EMPLOIE, MOINS IL EN COÛTE.

The SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

LE TENOR CANADIEN ADRIEN LACHANCE
CHANTERA A BEAUHARNOIS LE 4 FEVRIER



"Adrien LaChance, le jeune ténor canadien est un exemple frappant de constance dans le travail. C'est cette application qui l'a conduit aux brillant succès qu'il remporte.

En quelques années, Adrien LaChance est devenu un des chanteurs les mieux estimés de la métropole où il est la vedette acclamée des représentations lyriques. Dès que sa voix se fut transformée, Adrien se mit ardemment au travail sous la direction éclairée du professeur Lari-vière. En quelques mois, il fit des progrès rapides au point qu'il fut remarqué par un imprésario américain qui lui offrit immédiatement un engagement. A New-York, il obtint de belles louanges et fut l'artiste invité d'un poste important de la capitale de l'Etat. Il revint à son pays et apparut sur les principales scènes de Montréal et de Québec.

Dans cette dernière ville il fut l'étoile lyrique de plusieurs concerts symphoniques ainsi que de plusieurs émissions de belle musique.

A Montréal, il fut plusieurs fois en vedette dans les principaux postes de la radio.

Les Variétés lyriques le remarquèrent dès le début. Il y alterne avec Lionel Daurais dans

les rôles principaux des oeuvres que présente cette troupe fort estimée.

Il est aussi l'artiste attiré de "Ballet Music Hall" et de plusieurs autres organisations.

Il y a peu de temps une grande firme commerciale de Toronto le convia à être le principal interprète d'une heure radiophonique diffusée par tout le Canada et par certains postes américains.

Adrien LaChance mérite beaucoup et sa grande détermination le conduira à de grands succès. Nous lui souhaitons les meilleures chances du monde et nous espérons, dans un avenir prochain, le voir briller au sommet du monde artistique."

Adrien LaChance viendra interpréter le 4 février au soir, au collège de Beauharnois des ariettes d'opérettes.

En plus, le public aura le plaisir d'entendre Mlle Jeanne d'Arc Charlebois, brillante artiste dans son genre qui est urlique.

Le même soir les élèves avec le concours de M. Maurice Legault, "maître chantre de St-Louis-de-Gonzague", présenteront "Le Petit Poucet" opérette en deux actes.

Billets en vente à la pharmacie La Rose et au collège.

DEUX HEURES ET DEMI DE RIRE. AVEC
NAZAIRE & BARNABE

en personne

et

5 Numéros Spéciaux

avec

LE CAPORAL "DRAFTE" NORMANDIN

Maitre de cérémonie

Le Jeudi 5 Février, à 8.15 p. m.

au

SOUS-SOL DE LA CATHEDRALE

Prix 35c et 50c
Enfants 25c

Soldats
Prix spécial

R.A. BEAMISH STORES CO

Couleurs du printemps
Robes en Crêpe Fleuri



Marque de nouvelles robes arrivées dernièrement à un si bas prix que vous en achèterez deux ou trois. Venez demain car elles s'écouleront rapidement. Grand choix de styles, dans les grandeurs 14 à 44

Prix de vente - **\$1.79**

CALECON LAINEUX

A cause d'imperfections peu importantes, ils seront marqués la moitié de notre bas prix de fin de semaine. Commodes, partie laine, pour lingerie d'hiver, qui font à la perfection et assurent plein confort les jours froid. Quantité limitée. Achetez de bonne heure

25c

Point barré "Celasuede"
(Caleçon-pantalon)

Une autre vente moitié prix dans la lingerie. Avec élastique ou bande au genou, en étoffe "Celasuede." Couleurs blanc, rose-thé. Grandeurs, petit, medium et grand

Très grand **37c - 27c**

- Bas finis crêpe "Coronet" 95c
- A la mode bas "Celanese" 33c
- Bas pour dames à la mode "Lisle" 49c
- Pour enfant, caleçon "Navy Fleece" 29c
- Ceintures reversibles 79c
- Brassières, satin et dentelle 29c, 39c
- Charpes initialées "Ascot" 39c

Arrivées dernièrement

Toiles de table

Très beaux modèles et aussi des plus nouveaux, dans les couleurs des toiles cirées de table. Toute première qualité dans leur valeur supérieure. Regardez à vos besoins maintenant et remplacez toutes les toiles hors d'usage avec ces nouvelles sortes. Grand assortiment pour votre choix.

54 pouces **59^c** vge. 45 pouces **55^c** vge. 54 pouces carrés **79^c** vge.

- Peanuts "Espagnoles-salées" 17c
- Boîtes de chocolats assorties 29c
- Portraits et miroirs, encadrés 10 à 98c
- Echeveau de laine raccomodage 5-10c
- Ceintures élastiques "Carter" 10-15c
- Sac à eau chaude 59c
- Toile en caoutchouc pour lits d'enfant 25c à \$1.25

R.A. BEAMISH STORES CO

Rue Victoria - VALLEYFIELD PRES DU BUREAU DES POSTES